

LE MONDE **LIBERTAIRE**



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

« Les patrons, c'est comme les cochons, ça ne mérite qu'une volée de plombs. »

Les Sales Majestés

ISSN 0026-9433

N° **1656**

du 19 au 25 janvier 2012

À SeaFrance comme ailleurs **Expropriions le patronat**



M 02137 - 1656 - F: 2,50 €



Editorial



Ça tape dur dans les «a» en ce début de 2012. Certes, chères lectrices et chers lecteurs, la cible n'est pas encore (?) le «a» cerclé, symbole du mouvement anarchiste. Mais pas non plus un label pour de succulentes (sic) andouillettes, mais du diktat de la loi des marchés. Écrivez, désignez, compromettez-vous dans les urnes, ce seront toujours d'autres qui décideront! Le locataire de l'Élysée a beau dire qu'il en a rien à battre, les médias parlent quand même d'onde de choc. Tout ça fait partie du folklore politique. On dit que c'est dans les archives secrètes! Ce ne serait pas en soi une catastrophe économique. N'empêche, les collectivités locales paieront plus cher leurs emprunts. Quel que soit l'avis que nous ayons de la politique en général, cette décision de Standarth & Poors a plus que des conséquences sur le coût du financement en France! Elle sanctionne aussi la politique de notre charmant pays et particulièrement celle de celui qu'il faut bien appeler le chef de l'État. La gauche qui se presse en déclarations dans les médias pour le remplacer en saura-t-elle tirer profit? On en doute. Les temps sont difficiles pour celles et ceux qui envisagent de prendre les rênes de l'État. Car celui-ci est de plus en plus tributaire de règles qui lui échappent... Non content de légiférer, d'opprimer, de contrôler – comme disait Proudhon –, il lui faut être à genoux devant les maîtres de l'économie mondiale! Le leader maximo du PS a beau essayer de mettre la cerise sur le gâteau (« Cette sanction signe l'échec du quinquennat. »), s'il est élu il lui faudra passer sous les fourches caudines de la *real politik*! Comme le disait un quotidien hexagonal du soir: « À quoi ressemble la vie après la perte de la note AAA? » Qu'auraient répondu Bakounine, Louise Michel, Pelloutier, Emma Goldman, Durruti, Ascaso sans oublier Makhno et bien d'autres? Par d'autres arguments, c'est sûr! Mais on nous dit que les temps ont changé, certes... Mais il faudrait que de nouvelles marmites renversent – ou inversent – la tendance!

Sommaire

Actualité

Le syndicalisme dans le viseur, par G. Goutte, page 3

Du foot au logement, par E. Vanhecke, page 4

Météo syndicale, par T. Impétueux, page 5

Chronique néphrétique, page 5

Les brèves, le strip, page 6

Nouvelles du front social, par Hugues, page 7

Liberté pour les inculpés de Toulouse, par J. Rackham, page 8

Action contre les CRA à Bordeaux, par FA 33, page 10

Arguments

États des lieux des scops, par Daniel, page 12

International

Créationnisme turc, par M. Silberstein, page 14

La Hongrie menacée par le fascisme, par J. Rackham, page 15

Expression

Boris Vian, le doux anarchiste, par AZ et Inana, page 16

Culture

À propos d'une liberté réfractaire, Annick Stevens, page 19

Musique et éveil politique, par Thierry, page 20

Gay skinheads, page 20

Mouvement

Si Brassens avait vu ça, par P. Schindler, page 21

Radio libertaire, page 22

Agenda, page 23

Tarifs France et étranger

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n^{os} 25 €

6 mois, 25 n^{os} 50 €

1 an, 45 n^{os} 75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :

Le Monde libertaire – 145, rue Amelot – 75011 Paris – France

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 95 €

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Le **syndicalisme** dans la ligne de mire du pouvoir

L'anarcho-syndicalisme en action...



Guillaume Goutte

*Groupe Salvador-Segui
de la Fédération anarchiste*

CES DERNIÈRES SEMAINES, les attaques officielles contre le syndicalisme se sont multipliées, annonçant clairement une offensive du pouvoir contre ce qui reste encore de lutte dans le monde du travail.

Les syndicats du crime

En décembre 2011, la presse « dévoile » au grand jour le fonctionnement opaque et plus que douteux du comité d'entreprise de la RATP, à la suite d'un rapport publié par la Cour des comptes. Mauvaise gestion de la trésorerie, dépenses plus qu'exagérées, facturations bidon, le CE est présenté comme un antre de la magouille et autres combinaisons malhonnêtes. Une aubaine pour les médias, et une occasion de plus pour ressortir les dossiers similaires des CE d'EDF et de la SNCF. Évidemment, les dysfonctionnements pointés par la Cour des comptes sont blâmables, pour ne pas dire inadmissibles, et il n'est bien sûr pas question de passer sous silence ces agissements honteux, désormais représentatifs de nombreuses bureaucraties syndicales. Mais, à nouveau, encore aurait-il fallu faire la part des choses entre des directions corrompues et compromises, et les nombreux militants syndicalistes intègres et sincères qui, comme le disait récemment notre camarade René Berthier dans nos colonnes, « sont des personnes extrêmement dévouées, qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts ». Or les grands médias officiels – et

pas seulement, d'ailleurs –, qui n'ont jamais été réputés pour leur discernement, ne s'en sont surtout pas donné la peine, et se sont jetés sur l'affaire en dégommant le syndicalisme en général, passe-temps qui, même à gauche, est aujourd'hui à la mode.

Outre les « scandales » liés aux CE, notons également la pluie de basses attaques récemment survenue suite à l'annonce de la non-publication d'un rapport sur « l'argent caché des syndicats », annonce qui sert de tremplin à nombre de politiciens et de journalistes pour faire sous-entendre aux citoyens que leurs impôts servaient à financer des syndicats présentés comme autant d'associations mafieuses aux pratiques abjectes d'un autre temps. Bref, il ne manquait plus que Rue89 nous ressorte une troisième fois son papelard sur le Syndicat du Livre – le fameux *Violences, trafics, menaces : les coulisses de la CGT du Livre* – et le gâteau aurait eu sa première cerise. Mais celle-ci ne vint pas du célèbre – et néanmoins pas si mauvais – site d'information, qui laissa à d'autres la conduite des attaques contre les syndicats.

Quand même les dirigeants syndicaux s'y mettent

Le 16 novembre 2011, après un placement en redressement en 2010, le tribunal de commerce de Paris annonçait la liquidation judiciaire de la compagnie maritime SeaFrance,

avec poursuite d'activité jusqu'au 28 janvier 2012. Peu désireux de perdre leur boulot, les 880 salariés de l'entreprise, soutenus par la CFDT maritime Nord, proposent alors de reprendre en main leur outil de travail en transformant l'entreprise en une société coopérative ouvrière de production (Scop). L'idée, qui semble la seule fiable pour garantir un maximum d'emplois – tout en permettant l'exercice d'une démocratie sociale au sein de l'entreprise – nécessite cependant pas moins de 50 millions d'euros, minimum de finances pour relancer l'activité. Les salariés, motivés par ce projet ambitieux et la défense de leur gagne-pain, se sont donc lancés à la recherche de fonds. Et c'est là qu'est intervenu le petit guignol de l'Élysée qui, dans un hypocrite élan de « compassion », a proposé aux marins de puiser dans leurs indemnités de licenciement pour trouver le fric manquant...

Les salariés, peu convaincus par une solution qui pouvait les conduire à perdre à la fois leur job et leurs indemnités, manifestèrent leur refus et demandèrent une entrevue directe avec le président. Il n'en fallait guère plus au *Figaro* pour se faire, une fois de plus, le lèche-cul du pouvoir en titrant son édition du vendredi 6 janvier : « La faillite de SeaFrance : un sabotage syndical. » Désignant la CFDT maritime Nord comme une « voyoucratie » et taxant ses militants de « pirates », le quotidien a vomi sa haine antisyndicale primaire sans la

moindre subtilité. Mais le pire restait à venir. Trois jours après, sans doute convaincu par le papier merdeux du *Figaro*, c'est François Chérèque – oui, oui, le secrétaire général de la CFDT – qui a, à son tour, taclé les salariés en lutte de SeaFrance. Lundi 9 janvier, donc, le grand manitou de la conf'orange a déclaré «désavouer» la CFDT maritime Nord, en raison de «suspçons sur des pratiques obscures et frauduleuses des responsables CFDT de SeaFrance». De quoi s'agit-il, au juste? Quelles sont ces pratiques qui ne trouvent pas grâce à ses yeux? Rien de moins que l'existence d'un contrôle syndical de l'embauche et une «emprise du syndicat sur la direction». Des pratiques syndicalistes, en somme. Ce qui, pour le père Chérèque, est inadmissible, lui qui préfère l'univers bureaucrate au monde du travail, et boire le champagne à l'Élysée plutôt que d'endosser son gilet de gréviste pour tenir un piquet. Certes, d'autres accusations – plus graves – ont été portées à l'encontre de ce syndicat; mais, en l'absence d'informations fiables, nous nous abstenons ici de commentaires, qu'ils aillent dans un sens ou dans l'autre. Bref, toujours est-il que, déclarant qu'on ne peut «pas utiliser le sigle

de la CFDT d'une façon désastreuse», le diable orange va jusqu'à annoncer une éventuelle et très probable exclusion du syndicat de la confédération! Une histoire qui en rappelle étrangement une autre, celle, récente, d'un Xavier Mathieu, courageux «leader» CGT de la lutte des Conti, lâchement attaqué par Bernard Thibaut lui-même.

Stériliser le syndicalisme

Certes, le syndicalisme n'est pas un innocent petit enfant et son univers n'est malheureusement pas dépourvu de magouilles, de coups bas et de compromissions malsaines. Dire le contraire serait faire l'autruche, et nous ne tomberons pas dans le soutien tous azimuts, dénué d'esprit critique. L'emprise des bureaucraties absolutistes est bien réelle, et les échecs répétés – et programmés – des grands mouvements sociaux – qui relèvent d'ailleurs davantage du spectacle et de la théâtralisation que du mouvement social conflictuel – leur doivent beaucoup. Mais le syndicalisme n'en demeure pas moins l'un des derniers outils de défense – à défaut d'être offensif – d'un salarié de plus en plus en perte de culture et de

tradition de lutte. Certains épisodes syndicalistes, y compris récents, montrent que l'action syndicale n'a pas encore perdu tout son potentiel de résistance, et même si les victoires sont souvent minimes et parfois décevantes, on ne peut les ignorer, tant le simple fait de se battre sur son lieu de travail est devenu une denrée rare, noyée dans l'individualisme forcené et le relativisme immobiliste. Alors, s'il y a de la saleté dans nos baraques syndicales – et il y en a –, il ne tient qu'à nous de faire le ménage, et *rapidos*, sans quoi il sera trop tard pour être du bon côté du manche à balai.

Quoi qu'il en soit, les récentes attaques en rangs serrés contre le syndicalisme – l'associant à une mafia molestant les uns et volant les autres – ne sont pas innocentes. Elles révèlent la volonté du pouvoir, et celui de Nicolas Sarkozy en particulier, de torpiller une bonne fois pour toutes les organisations syndicales en essayant de les discréditer aux yeux de l'opinion publique. Plutôt les vider que les interdire est sans aucun doute sa stratégie. Et pour ce faire, il ne semble pas avoir de meilleurs alliés que ceux-là mêmes qui les dirigent. **G. G.**

Je ne suis pas un *home*, je suis Cantonna

LA QUESTION DU LOGEMENT risquerait-elle d'être un caillou dans les Westons des principaux candidats de la campagne électorale présidentielle qui commence à se mettre en place? Il est à souhaiter que oui. À supposer que cette campagne, je dis bien à supposer, passionne les libertaires, force est de constater que dans les mois qui viennent, il n'y aura fort peu de place pour l'action sociale. C'est bien dommage, mais toute l'espace va être pris. Un coin de mur pour une affiche, un tract de plus, une grève par-ci par-là. Va falloir se lever de bonne heure. Mais bon, la question du logement n'est pas de celle qu'il faut ignorer, et non seulement en période préélectorale mais au quotidien.

À tort ou à raison, la tentative de candidature d'Éric Cantona risque bien d'embarasser quelques-uns. On peut penser ce qu'on veut du football en général, et de cet ancien footballeur en particulier, sans doute un peu millionnaire, de ses provocations, en particulier vis-à-vis des banques, et de son coup de pied légendaire sur un supporter adverse et un peu d'extrême droite, mais visiblement son initiative agace un peu. Quand on constate que huit millions d'habitants en France, qui rappelons-le est un des États parmi les plus

riches du monde, rognent sur leur dépense de chauffage, et promis juré le prix du gaz va bientôt augmenter, on peut se féliciter qu'enfin une promesse va être tenue. La saison n'est pas aux expulsions, trêve hivernale oblige, il va falloir «patienter» jusqu'à mars. D'ici là, les flots d'insanité et d'ordures commencent tout juste à se déverser. Pouvait-on s'attendre à moins Le Fondapol tiens! Vous connaissez le Fondapol? Jusqu'à hier moi non plus. Sans rire, c'est la Fondation pour l'innovation politique, prière de ne pas s'étouffer avec la galette, son responsable furibard s'étrangle sans sourciller: «Que des personnes puissent tenter leur aventure parce qu'elles ont de la notoriété et faire signer 500 élus, c'est un dévouement complet de l'élection présidentielle». Et alors mon pépère t'as pas l'air de te rendre bien compte que les voyous ne sont pas là ou tu crois, et que tu serais mieux inspiré de te regarder dans une glace. Plus officiel mais là aussi totalement irresponsable c'est le ministre François Baroin qui a dégainé en déclarant préférer «le Cantona qui s'occupe du logement que le Cantona qui proposait aux Français de liquider leurs avoirs dans les banques pour provoquer un désastre». «Il y a une politique, elle est déterminée, elle a permis beaucoup d'avancées. C'est un mandat, le quinquennat, qui a permis de construire beaucoup plus de logements, notam-

ment de logements sociaux, que les quinze dernières années». La loi SRU qui contraint les villes à détenir 20 % de logements sociaux sous peine d'amende a dû lui passer complètement au-dessus de la tête quand on sait que de nombreuses municipalités, en particulier les plus huppées, préfèrent raquer et ne rien construire plutôt que d'avoir des pauvres ou des traîne-savates sous leurs fenêtres à double vitrage. Dans l'ignominie et l'ordure, on préférera l'institut Turgot, soutenu par Claude Bébéar, gauchiste bien connu, qui s'autofélicite d'être un cercle de réflexion libéral francophone de référence. Ce machin-là tente de casser la baraque parce «qu'enfin une réforme fiscale générale plus favorable à la détention et à la formation de capital favoriserait sans nul doute l'investissement locatif qui redeviendrait [...] un placement à rendement faible mais pas ridicule, et un peu risqué». N'est-ce pas! D'ailleurs, en parlant de détention, il y a des maisons pour ça, même que ça règle une partie du problème du logement. Il y a peut-être encore une petite place pour ces messieurs!

En attendant, Cantona va essayer de leur mettre un penalty dans la lucarne. *Wait and see.*

Émile Vanhecke

Météo syndicale

«Rien n'est étranger au syndicalisme» proclamaient, au début du siècle dernier, nombre de militants syndicalistes¹. Ils entendaient par là mettre sur le côté les diverses sectes politiques qui se penchaient, avec envie, sur le tout nouveau syndicalisme, représenté en France par la CGT. Rebondissant sur ce rappel du passé, nous pouvons dire que, quand les pouvoirs publics ou leurs représentants portent atteinte aux libertés, celles et ceux qui sont présents, qui militent dans le mouvement social, doivent répondre présent!

Ainsi, à Paris, il ya quinze jours, des militantes et militants communistes ont été interpellés pour «trouble de l'ordre public». La cause? La vente de *L'Humanité dimanche* dans une rue du XIII^e arrondissement à Paris. Comme l'a déclaré l'adjointe au maire en parlant de la maréchaussée: «Ils nous ont expliqué que notre «attroupement» leur avait été signalé par une vidéosurveillance.» Diable et de plus ils avaient été «dépêchés par la préfecture».

Les militantes et militants qui vendent «à la criée» sur les marchés et autres lieux savent que des textes existent mais qu'ils ne sont pas souvent appliqués voire en contradiction avec la jurisprudence.

Ainsi le 4 février 2007 un militant du PC qui vendait *L'Humanité* du dimanche au marché Déjean dans le XVIII^e arrondissement à Paris a été interpellé. Il fut verbalisé de 172 euros d'amende pour «vente de marchandises dans un lieu public sans autorisation». Au tribunal, l'avocate du militant rappela que, en ce qui concerne la vente des journaux, la loi du 2 avril 1947 stipule que «toute entreprise de presse est libre d'assurer elle-même la distribution de ses propres journaux et publications périodiques par les moyens qu'elle jugera les plus convenables à cet effet». Autrement dit, une vente à la criée est tout à fait légale. CQFD, mais le zèle fait rage dans les rangs de la force publique!

Vendre dans la rue un journal militant (de quelque tendance que ce soit) est dans la ligne de mire de nos dirigeants politiques.

Tous, toutes opinions confondues, consultent les syndicats, présidentielle oblige. Entendez par là les directions des boutiques représentatives, ceux qui pourraient apporter des voix, servir de marchepied. Et le syndicalisme dans tout ça? Il est à chercher autre part.

Torrent Impétueux

1. C'était un sujet de polémiques dans le mouvement anarchiste français. Tout ça n'évita pas à nombre de militants syndicalistes révolutionnaires de faire le jeu du PC, d'y adhérer puis de s'en faire exclure!

Chronique néphrétique

Moins de 1%!

Je l'ai entendu à la radio, je n'ai pas vérifié car les chiffres exacts sont difficiles à trouver: moins de 1 % serait le nombre de gens «cartés», tous partis confondus, de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par le centre et ce qu'il y a autour. Tous! Bien sûr, un grand nombre n'est pas à jour de cotisations... et le nombre de réels militants est encore moindre, cela va sans dire. C'est grave? Je n'arrive pas à m'en convaincre.

Éduqués, conditionnés que nous sommes à vivre avec des «partis», présentés comme la base même de notre démocratie, nous nous en méfions pourtant comme jamais. Tous les discours des analystes, des «experts», des journalistes nous font apparaître la politique comme la somme des conflits entre ces partis, leur concurrence acharnée pour gagner nos voix, notre soutien et aussi la quantité de malversations pour assurer leur financement, leurs campagnes électorales. Et tout ce baratin, ce verbiage, cette salive, cette encre, ces images, ces énergies utilisées alors que moins de 1 % des Français se sent concerné au point d'adhérer quelque part! Sans blague: il s'agirait de vendre des savonnettes ou un nouveau portable, on considérerait l'investissement publicitaire déraisonnable...

Mais si nos médias investissent autant, ce n'est pas pour un parti, c'est pour conforter la croyance que l'essentiel se passe là, et pas ailleurs. L'important, c'est le président! Comme en littérature: l'important c'est le prix Goncourt... Que les citoyens soient persuadés que le pouvoir est là, qu'ils ont leur mot à dire, que leur avis est pris en compte. Ils crièrent bientôt à la trahison, aux promesses non tenues, à l'usurpateur et choisirent, dans cinq ans, un autre candidat. Pendant ce temps, l'essentiel, les décisions importantes, les choix économiques seront fait ailleurs, loin des urnes et des regards citoyens. Occupons le temps d'antenne, les colonnes de journaux, les comptoirs de bistrot et les esprits avec des foutaises, des débats biaisés, du politico-médiatique: pendant ce temps les pigeons se font plumer. Mais justement, sont-ils à ce point des pigeons?

Si les partis étaient puissants et alignaient dans les meetings, dans les rues, des armées de clones obtus, avec œillères, fermés à tout argument provenant d'ailleurs que de leur chapelle, prêts à se mettre sur la tronche, à s'entre-tuer pour un chef (qui les trahira dès

que possible), la situation serait-elle meilleure? Cela vous rappelle de mauvais souvenirs? Des fanatiques au pouvoir, des partis qui imposent leur idéologie, leurs méthodes et leurs militants dans tous les domaines de la vie sociale et économique... Tu n'es pas carté au bon parti? Tu risques: des ennuis, des menaces, le placard, l'exil ou la mort. Alors, cette non attirance est peut-être un réflexe collectif sain, acquis sur l'expérience du siècle précédent, celui des fascismes et du stalinisme. Le xx^e siècle a horrifié. Nous finissons de digérer les crimes de dictatures toutes établies «pour un monde meilleur». Des millions d'individus se sont fait manipuler, ont soutenu des fous et cautionné ou participé à des massacres en masse.

Mes contemporains sont méfiants vis-à-vis des politiques, des partis, des syndicats? Je ne le suis pas moins. Pourtant je m'intéresse, je discute, je lis, je milite politique depuis des années. Et mon parcours aurait pu m'en dégoûter: tout parti ou organisation a ses travers, mais aussi on y retrouve toujours les mêmes conflits, les mêmes rapports de force, la même fascination pour le pouvoir. Pas le pouvoir sur les choses, pour les changer, mais le pouvoir sur les individus. Et puis, il faut le dire, combien adhèrent à un parti, lorsqu'il se développe, contre intérêts, poste et avantages...

Si je n'abandonne pas la lutte, et si je vous écris dans ces colonnes libertaires, c'est que je ne me résigne pas à ce que la politique ne soit que ce cirque politicard. Anarchistes, nous avons une méfiance absolue envers les porteparole, les états-majors, les dirigeants de tous poils, même ceux qui pourraient apparaître dans nos rangs. Un chef, cela ne nous rassure pas, cela nous effraie.

Ce que certains nomment «dépolitisation», c'est souvent le manque de confiance en nous-mêmes; l'habitude que nous avons, dans tous les domaines, de déléguer aux «spécialistes», à ceux «qui savent», ou «qui ont l'air de savoir», aux chefs. À la fois assistés et tenus en laisse, nous avons renoncé à décider, nous consommons produits, modes et idées. Et les choix faits par ces «spécialistes» se révèlent opposés à nos intérêts. La politique, c'est avant tout s'occuper de nos affaires. Pas besoin d'un parti pour cela.

Rodkol

Brèves de combat

L'Islande comme un volcan !

Tandis que nos superpuissances économiques se vantent des changements de gouvernement en Grèce et en Italie, en Islande, c'est le peuple qui a poussé à la démission en votant non à 93 % au référendum de l'alliance de gauche. À présent, c'est le peuple qui réécrit la constitution. Pas un mot dans nos médias, of course !

Manif antifa à Nancy

De Paris, de Lille, d'Arras ou encore de la Belgique, une soixantaine de militants antifascistes sont venus soutenir la Faction Est de Nancy pour une contre-manifestation (officieuse) face aux identitaires ! Pas d'affrontement avec les 30 identitaires, mais avec les CRS et la Bac ! Résultat des courses : gazage au poivre et matraquage, plusieurs personnes brûlées au visage et un traumatisme crânien... Puis, une pourchasse aux militants antifascistes dans la ville, avec la collaboration des fachos... Il y a du soleil sur la France !

Chômage : la coupe va déborder

Au mois de novembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, a augmenté de 29 900 personnes, selon la Dares. Sur un an, le chômage s'est accru de 5,2 %. Toutes catégories confondues, la France compte désormais plus de 4 244 800 de personnes au chômage et à la recherche d'un emploi.

Vive 2012 pour les riches !

Dernières mesures gouvernementales : la TVA réduite à 5,5 % est relevée à 7 %. Sont concernés la restauration, l'héber-

gement, les transports, les travaux à domicile, les services à la personne et, dès avril. De fait, plusieurs secteurs du livre et les entreprises répercutent la hausse, à commencer par la SNCF, qui a annoncé une augmentation de 3,2 % sur le prix des billets pour les TGV et les trains interrégionaux.

La santé française sur le mode US

Le président de la Mutualité française a déclaré que « tous les ingrédients étaient réunis pour que le système de santé explose à plus ou moins court terme ». En effet, le Conseil constitutionnel a validé le budget 2012 qui entérine le doublement de la taxation des mutuelles, passant de 3,5 à 7 %, ce qui devrait se traduire par une hausse des coûts pour les usagers d'environ 5 %, tandis que l'UFC-Que choisir table sur une augmentation proche des 8 %.

Les réacs aux manettes en Hongrie

Une nouvelle Constitution hongroise, aux accents très nationalistes, vient d'entrer en vigueur. Elle inclut des mesures liberticides pour les droits des LGBT et des femmes. Concernant les premiers, la Constitution stipule désormais que le mariage ne peut avoir lieu qu'entre un homme et une femme, excluant logiquement les unions entre personnes de même sexe. Et pour les femmes, la nouvelle Constitution décrète que l'embryon est un être humain dès le début de la grossesse, ce qui remet de fait en cause la loi de 1986 autorisant l'IVG. Ça craint au pays des Huns...

Soins funéraires et malades du VIH

Les soins funéraires sont interdits aux personnes vivant avec le VIH, depuis un arrêté du 20 juillet 1998. Or, c'est en se

fondant sur un avis du Haut Conseil de la Santé publique que le ministère de la Santé entend reconduire sous peu ces dispositions discriminatoires, et ce malgré un avis contraire d'une instance de consultation bien plus spécialisée, le Conseil national du sida. Act-Up Paris dénonce l'avis du HCSP comme irrationnel et déconnecté de la réalité du sida.

Semences très juteuses

Le lobby des semenciers vient d'obtenir sa grande victoire avec la reconnaissance du droit à la privatisation du vivant dans le monde agricole : une loi impose dorénavant aux agriculteurs une taxe lorsqu'ils réutilisent leurs semences. Les agriculteurs paieront donc une taxe pour financer les semenciers, une autre pour l'achat des semences, et enfin une troisième surtaxe car le marché des semences est monopolistique et privé.

Pauvres en général...

La proposition de loi sur les mobile-homes présentée par quatre parlementaires de l'UMP a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée. Elle renforce les pouvoirs d'inspection et de contrôle du maire sur les campings privés de sa commune, lui permettant de saisir la justice en cas de pratiques illégales. On peut savoir lesquelles ? Celles motivées par la pauvreté dans un pays qui compte encore trop de riches ?

Pauvres étrangers

Une mesure qui tue a été glissée au milieu de la loi de finances 2012 : les étudiants étrangers diplômés qui souhaitent entamer une carrière professionnelle en France devront sortir entre 200 et 385 euros, au lieu de 85 à ce jour.

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



Nouvelles des fronts sociaux



« Nos rêves ne tiennent pas dans vos urnes. »
Indignés de Séville (2011)

2011, une année mal terminée, malgré quelques soubresauts d'indignation sans beaucoup de projets, hormis la légitime révolte contre la domination économique et sociale des 1% sans scrupules, coupables de toutes les spoliations. Des révolutions arabes islamo-libérale qui deviendront dans le meilleur des cas une sorte de christianisme social sans christ, de démocratie chrétienne sans chrétiens... à moins que les populations contournent la démocratie parlementaire, évitent la case prise du Palais d'hiver et réinventent les conseils d'ouvriers et de paysans... on peut rêver.

La fin de l'année 2011 fut marquée par quelques conflits, grève chez Altadis pour des hausses de salaires, la pénurie de clopes a été évitée de justesse ; usine bloquée pour 300 euros de plus mensuel chez Jacquet (Puy-de-Dôme), les michetons ont fait onze jours de grève. Mouvement dans les aéroports des personnels de contrôle, là encore pour une rallonge substantielle de 200 euros par mois, les bleus font les jaunes, droit de grève dans le transport aérien menacé par de faux otages et de vrais manipulateurs. Reprise contrainte mais ce n'est qu'un début... grève des salariés de la Comédie française et des cheminots stéphanois contre une privatisation larvée de la SNCF. Mouvement de mécontentement et occupation à la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne (76) pour quasi-faillite avec 550 emplois menacés, on aura tout vu ! Grève des conducteurs dans le métro de Londres et grève

générale des cheminots belges contre la réforme des retraites, avec ou sans gouvernement, la contre-révolution sociale est toujours à l'ordre du jour à Bruxelles. Fin d'année maudite pour les 87 de France-Soir débarqués ; pour les 450 ouvrières de Lejaby liquidé qui peuvent aller s'habiller ailleurs ; pour les 115 de LTC (copies de film) à Saint-Cloud qui iront aussi se faire tirer le portrait au même endroit. 2011, la journée intersyndicale contre le plan d'austérité Fillon, la plus démobilisatrice de l'année, le grand flop d'artifice volontaire d'avant les élections, car comme tous, Chérèque, Thibault et consorts s'entêtent à nous le faire croire, la solution serait dans les urnes, pas dans la rue.

Année 2012 qui commence mal avec des confédérations syndicales toujours à la pointe du progrès. Une CGT branchée qui annonce la mise en place d'une page Facebook pour maintenir le contact avec l'adhérent, représentativité oblige. Une CFDT toujours fidèle à la trahison, toujours prête aux exclusions, qui dénonce comme aventuriste le projet de Scop des marins de SeaFrance que le gouvernement, en absence d'idées neuves, finit par soutenir, allez y comprendre quelque chose. Hollande consulte dans le sens du poil les Chérèque et autres Mailly. Sommet « social » à la botte de Sarko en janvier pour pacifier le climat, éviter les débordements, pérenniser la République délégataire, et surtout faire oublier les 100 000 emplois industriels disparus en trois ans, les 900 usines fermées ou, en

d'autres termes, ne plus travailler pour ne rien gagner. 2012 de la récup' avec le soutien sans arrière-pensées de Mélançon, Arthaud et Poutou... au militant CGT de chez Conti qui a refusé de se laisser ficher à l'ADN pour fait syndical.

2012 qui s'annonce mal à Air France, gel des salaires et 2 000 suppressions de postes (de pilotage) ; au Crédit agricole, qui fait toujours semblant d'être coopératif, qui va réduire son effectif de 2350 employés dont plusieurs centaines dans l'Hexagone, et la BNP qui dégraissera à hauteur de 1 500 postes dont 880 en France, même nombre de liquidation à la Société générale. Chez Areva, mais qui ne rêve plus, le tout nucléaire a du graphite dans l'aile, on prévoit 1 300 suppressions dont 500 à 800 en Allemagne pour leur apprendre à ne pas suivre la ligne bleu des Vosges en matière énergétique. Année fatale dans le bâtiment où rien ne va plus, avec la perte annoncée de 35 000 postes de travail, les intérimaires vont morfler comme les 3750 ouvriers de chez SAAB en faillite. Quant aux fonctionnaires britanniques, ils vont devoir attacher leurs ceintures, le projet de Thatcher junior étant d'en supprimer 700 000 d'ici à 2015. Année 2012 qui commence bien pour les macchabées parisiens : grève des fossoyeurs publics... Y'a pas que des mauvaises nouvelles.

Hugues

Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

Liberté pour les inculpés de Toulouse



John Rackham

Groupe Pavillon noir
 de la Fédération anarchiste

DEPUIS HUIT SEMAINES, quatre jeunes sont en détention préventive à la prison de Seysses, près de Toulouse. Ils et elles sont soupçonnés d'avoir participé, en juillet 2011, à une action de solidarité avec les mineurs enfermés, menée dans les locaux de la direction interrégionale sud de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Le soutien s'organise.

Les EPM (établissements pénitentiaires pour mineurs) sont de véritables prisons pour enfants, enfermant des jeunes de 13 à 18 ans, souvent issus des classes les plus défavorisées. Créés par la loi «Perben I», ils sont dénoncés par de nombreuses organisations politiques et syndicales (FSU, LDH, Syndicat de la magistrature, PCF...). Il y a en effet de quoi s'interroger sur les 700 euros par jour dépensés pour chacun des 360 détenus mineurs enfermés dans les EPM, sur les 800 mineurs détenus... quand on compare cela par exemple, avec l'hémorragie des budgets consacrés à l'éducation nationale. Ces EPM imposent une gestion schizophrène des mineurs «délinquants», en associant des éducateurs, sensés développer l'autonomie et l'apprentissage, et des matons - dont la fonction est éminemment coercitive. Les organisations syndicales travaillant dans ces EPM en dénoncent régulièrement la gabegie (la FSU, mais aussi la CGT-PJJ qui parle de «cocottes-minute»). Même un rapport du Sénat se mon-

tre accablant. Résultat de cette politique consternante : suicides de mineurs à l'EPM de Meyzieux en 2008, et à l'EPM d'Orvaux en 2010; mutineries à Meyzieux en 2007, à Lavaur en 2007 et en 2011; tentatives d'évasion... Face à ce constat déplorable, la PJJ surenchérit dans la provocation et la répression les plus abjectes, en qualifiant d'«irréductibles» des jeunes détenus, en réclamant «plus de sécurité» ainsi qu'un «profilage des détenus». Quant au Parlement, il s'appretait l'été dernier à refondre l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs, avec la création d'un tribunal correctionnel pour récidivistes de plus de 16 ans!

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'action du 5 juillet dernier. Des personnes solidaires des détenus mineurs s'introduisent dans des locaux de la PJJ de Labège, elles répandent un liquide puant (de la merde semble-t-il) sur des bureaux et ordinateurs, font quelques tags et laissent des tracts non signés, solidaires contre la répression croissante qui s'exerce sur les mineurs et dénonçant les EPM. «Pas de violence physique» et «peu de dégâts», dit le procureur de Toulouse Michel Valet lui-même (*Dépêche du Midi*, 6 juillet 2011), à peine un accrochage : quand un membre de la PJJ a arraché le sac à dos de l'une des personnes, il s'est pris un petit jet de lacrymo... qui n'a d'ailleurs donné lieu à

aucune ITT (interruption temporaire de travail) ni à aucune plainte. Cette «affaire» n'était donc tout au plus qu'une modeste mais claire action de solidarité avec les mineurs frappés par la répression étatique. Qu'est-ce donc, face à la gravité de la situation des jeunes enfermés en EPM?

Pourtant, plus de quatre mois après les faits, c'est une véritable opération commando qui est lancée par l'État : des forces de l'ordre surarmées déboulent dans sept lieux d'habitation de Toulouse - dont des squats d'habitation. Quinze personnes sont interpellées, dont une famille de sans-papiers. Six sont placées en garde à vue. Quatre sont ensuite placées en détention préventive, une reste inculpée et sous contrôle judiciaire, une dernière est libérée mais comme «témoin assisté». Leur procès est prévu en mai 2012. Les trois chefs d'inculpation sont très lourds, disproportionnés par rapport aux faits reprochés : «violence commise en réunion sans incapacité», «dégradation ou détérioration du bien d'autrui commise en réunion», et bien sûr la fameuse «participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou de dégradations de biens», l'arme estrosique absolue contre les militant-e-s, décidément ressortie à tous les procès. L'ADN des inculpés, alors qu'ils et elles avaient refusé leur prélèvement, a été pris sur leurs gobelets et couverts pen-

dant la garde à vue. Rappelons que le prélèvement d'ADN (dont sont expressément exemptés les délinquants financiers) est devenu quasi systématique hors de la garde à vue. Que son refus est considéré comme un délit par l'État, pouvant donner lieu, même en cas de relaxe pour l'affaire corollaire, à d'ubuesques convocations ultérieures, voire des condamnations – le « délit » est toujours passible d'un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Les inculpés de Toulouse nient toute participation à l'action du 5 juillet. Pour autant, ils et elles revendiquent et assument leurs convictions politiques et leur engagement militant. Certains sont des militants depuis le lycée, qui se sont mobilisés lors du CPE. Les inculpé-e-s ne font partie d'aucune organisation. Pourtant, la justice et la presse ont ressorti leur épouvantail, en prétendant qu'ils et elles appartiendraient à « l'ultra-gauche ». Cet étiquetage, de même que celui d' « anarcho-autonome » (qu'on se souvienne de « l'affaire » de Tarnac ou celle de Vincennes), cache mal la volonté manifeste du pouvoir d'instaurer un véritable délit d'opinion, tout en coupant court à la critique nécessaire de leurs institutions.

Quatre d'entre eux-elles sont donc en détention provisoire, une détention qui s'éternise depuis huit semaines à la maison d'arrêt de Seysses. Sans aucune date annoncée de remise en liberté... Le juge attendrait les résultats des tests ADN – sans doute déjà à sa disposition. Si ces résultats ne correspondent pas, peut-être espère-t-il que les inculpés coopèrent pour donner des infos sur le milieu militant ? Que les flics puissent fichier d'autres militants exprimant leur soutien par des actions de solidarité avec les inculpés ? La détention provisoire bafoue la présomption d'innocence, puisqu'elle applique de fait une peine de détention avant tout jugement, sans compter qu'elle peut être prolongée au bon vouloir du juge. Ce qui prive les détenus de toute possibilité de relaxe, puisque pour se couvrir, le tribunal condamne toujours les détenus à une peine de rétention... qui couvre au moins le temps déjà passé derrière les barreaux (faute de quoi le tribunal pourrait être attaqué pour détention arbitraire). La CEDH (Cour européenne des droits de l'Homme) a critiqué la France à ce sujet : il y a de quoi. La moitié de la population carcérale en France correspond à des prévenu-e-s dans l'attente d'un procès qui peut en certains cas avoir lieu deux ou trois ans plus tard. Là aussi, l'affaire de Labège rappelle celle de Tarnac (avec plus de six mois de détention préventive pour Julien Coupat), ou celle de Vincennes (entre sept et treize mois pour six Parisiens demeurant depuis sous contrôle judiciaire).

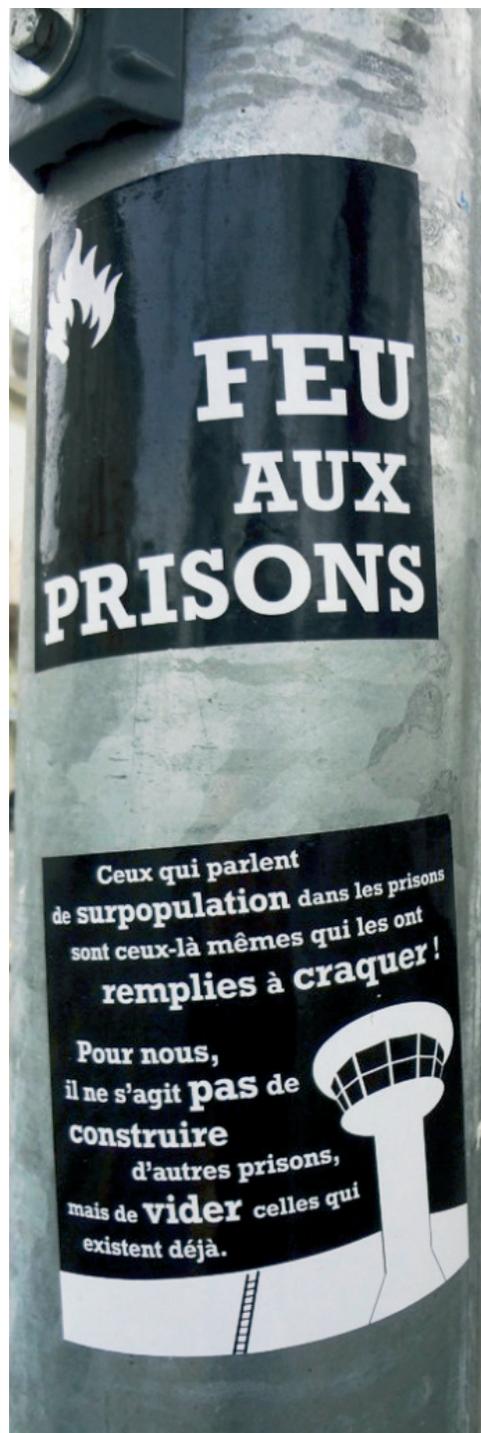
Les motifs qu'invoque le tribunal pour rejeter les demandes de libération émises par des inculpé-e-s de Toulouse frisent le grotesque : il s'agit d' « empêcher une concertation frau-

duleuse avec des complices »... alors que les inculpés sont dans la même cellule et que les inculpés se sont côtoyés en promenade les premiers jours. D'« empêcher une pression sur des témoins ou des victimes »... alors même qu'il n'y a aucune victime, et qu'aucun témoin n'a pu identifier personne. De « prévenir le renouvellement de l'infraction »... alors que les inculpés ne seraient pas des « récidivistes » mais des « primo-délinquants », s'ils et elles se retrouvaient finalement jugés coupables. Le tribunal a aussi refusé une demande de remise en liberté s'appuyant sur une promesse d'embauche pour six mois à partir de début janvier, jugeant celle-ci non crédible ; pourtant ce détenu a un casier judiciaire vierge, paye un loyer pour son logement et a des revenus. L'appel de l'autre détenu (rejeté) s'est même tenu récemment... sans le concerné.

Lorsque leur pouvoir s'est trouvé contesté, les États ont toujours eu recours à la stigmatisation et à l'agression contre une partie de la population : aujourd'hui les sans-papiers et plus généralement les étrangers, les Roms, les jeunes des quartiers, les jeunes politisés, les militants (Conti, etc.), les anarchistes, etc. Ce qui leur permet de semer la peur en espérant détourner le mécontentement populaire contre des boucs émissaires, si possible choisis de façon à briser les mouvements sociaux. Face à cette volonté de marginalisation et d'atomisation sociale, il y a une réponse claire et déterminée à apporter : la solidarité concrète avec toutes les personnes confrontées à la répression pour avoir contesté l'organisation (anti) sociale actuelle.

De nombreuses actions de solidarité avec les inculpés de Toulouse ont eu lieu et se poursuivent dans plusieurs villes de France, emmenées par des organisations et collectifs divers : banderoles, tractages, rassemblements, concerts et soirées débats (comme le 14 janvier aux Pavillons sauvages, à Toulouse)... Le soutien matériel continue, notamment grâce à la solidarité du CAJ Toulouse¹, pour fournir aux détenus du fric pour cantiner, des bouquins, des vêtements et du courrier, malgré l'obstruction de l'administration pénitentiaire. Les affaires ont mis plusieurs semaines à arriver aux détenus, dont un n'a pas pu recevoir ses cours, pourtant envoyés à deux reprises par son université, que récemment – quelques jours à peine avant ses partiels – ce qui compromet l'obtention de ses examens et de son année universitaire.

Ici sur Poitiers, le comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux (« antirep 86 ») a réagi très vite, en organisant notamment un rassemblement de soutien et en produisant deux communiqués. Personnellement, je connais un peu deux des détenu-e-s et je pense tous les jours à eux avec le mal au bide. J'ai partagé leur lutte à Poitiers lors de mouvements dans l'éducation. Ils m'ont soutenu lorsque j'étais en grève. Ils dorment aujourd'hui en taule. Mais



je sais aussi qu'ils tiennent bon, et qu'ils se savent soutenus. La solidarité est notre seule arme. Elle ira jusqu'au bout, avec toutes les personnes qui se sentent concernées et révoltées.

J. H.

1. Soutien financier pour les frais de justice et la cantine en prison : envoyez vos chèques à l'ordre de « Maria », CAJ c/o Canal Sud, 40 rue Alfred Duménil, 31400 Toulouse.

Bordeaux **contre** les centres de rétention administrative



Cercle libertaire Jean-Barrué

LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2011, à 13 heures, le cercle libertaire Jean-Barrué, à Bordeaux, accompagnait dans un de ses « coups » l'équipe de Art112 qui s'active dans ce genre d'actions depuis déjà une trentaine d'années (oui, vous avez bien lu).

C'était sans doute le mauvais jour, le mauvais endroit, la mauvaise heure, mais c'est ce qu'aime ce groupe dont les membres savent négliger les contingences et, par-dessus tout, ont décidé de mettre à tout jamais leur ego artistique en sommeil. Ce serait le 106e coup (ou quelque chose comme ça) de ces plasticiens de l'instant qui interviennent sans autorisation sur la voie publique et qui prennent grand soin de ne rien détruire ni détériorer.

« En vérité, détruire, c'est le « scandale » assuré, pis, c'est le sésame pour se faire connaître ! La tentation est grande, mais trop facile et, pour tout dire, inintéressante de notre point de vue. Le crayon ou le pinceau peuvent parfois faire plus de dégâts qu'une bombe. »

Autre faux souci, le coût financier de l'action : « Moins c'est cher, mieux c'est ! » L'idée sous-jacente est de montrer que tout le monde peut faire des « grands quelque chose » avec des « petits riens ».

Et pour quelle retombée médiatique ? En effet, ça rapporte quoi cette énergie et ces « euros jetés par la fenêtre » ? Rien, disent-ils, rien

d'autre que du plaisir, surtout du plaisir ! Un « coup », c'est tout à la fois un acte poétique et une action politique qui procède de l'art de la rue (street art), de l'art éphémère, du happening !

Art112 en action

Nous étions à presque une douzaine du cercle libertaire, place du Parlement, sous un ciel gris avec des averses à répétition quand ont surgi trois personnages (mais ils sont quatre) masqués et uniformément habillés de violet à seule fin d'être... vus. Porteurs d'un étrange objet fait de clés surdimensionnées rassemblées sur un anneau. On pouvait lire « issue de secours » sur un porte-clés et ailleurs leur signature : art112.

L'objet fut déposé sur la place devant lequel nos trois personnages observèrent cinq minutes d'immobilité. Puis ils disparurent. Pour le passant qui presse le pas, l'objet est énigmatique, insolite, mais on se retient d'être plus curieux, on n'ose s'approcher, on craint de toucher, on ne sait pas si on a le droit. Les enfants, eux, tâtent la chose pour voir si c'est du vrai et sautent par-dessus en riant. Puis l'objet est abandonné là, laissé à un champ de questionnements, à la curiosité bienveillante des passants, à la malveillance d'autres, ou au travail de propreté des net-

toyeurs administratifs de la ville. Cela fait partie du jeu.

À noter pourtant la grande indécision de la plupart devant un objet qui n'est ni anodin ni méprisable et qui est déposé comme ça sans que l'on sache sa provenance. À 23 h 30, les clés avaient disparu.

Le quotidien du coin

Dans un court texte, intitulé «Les clés du centre de rétention», le journal Sud-Ouest du 18 décembre 2011 rend compte de la chose. Il écrit entre autres : «Autour d'eux et pendant tout le temps de la performance, le cercle libertaire de Jean-Barrué 33, entendez la Fédération anarchiste de Gironde, a distribué des tracts pour sensibiliser les Bordelais contre les rétentions administratives. Des centres accusés par la Fédération anarchiste d'«être une zone de non-droit» où «les gestes désespérés se multiplient et les actes de résistances et de solidarité aussi» selon leurs termes. Les militants réclament la fermeture pure et simple de ces centres. Le CRA de Bordeaux a rouvert ses portes en mai dernier après deux ans de réhabilitation. Réservé aux hommes et situé sous l'Hôtel de police de Bordeaux, il a une capacité de 20 places.»

Les plus curieux de nos lecteurs pourront aller consulter le site de ces éveilleurs de passants pressés ou en promenade en tapant «art112» sur la Toile. Ils y trouveront toutes les photos des «coups», mais aussi de courts textes d'accompagnement qui ont une réelle valeur littéraire, textes auxquels le public de la rue n'aura pas accès.

Le cercle avait donc préparé un tract sur les centres de rétention administrative que quelques personnes daignèrent prendre en posant quelques questions.

Un peu d'histoire

C'est dès 1980 que la loi autorise l'exécution par la force d'une mesure d'expulsion du territoire ou d'éloignement d'étrangers et la privation de liberté sur simple décision administrative.

En 1981, sous Mitterrand, la rétention administrative est légalisée et organisée; des lieux de privation de liberté sont créés qui ne dépendent pas de l'Administration pénitentiaire. Le gouvernement socialiste ne prend pas position contre l'enfermement des sans-papiers, il l'officialise.

1981. Durée de rétention : 7 jours maximum et exécutée dans les locaux administratifs.

1984. Création des centres, l'accompagnement social et juridique des «retenus» est confié à la Cimade.

De 1993 à 1998, la durée de rétention maximale passe de 7 à 10 puis à 12 jours.

2003. La loi Sarkozy porte la durée à 32 jours et chiffre pour la première fois des objectifs de reconduite à la frontière : 2004, 15 000 ; 2005, 20 000 ; 2006, 25 000.

2005. L'«accueil» des enfants en rétention devient possible (projet d'habilitation de centres à cet effet).

2006. Calendrier d'extension et



construction de centres dont la capacité passera de 1200 à 2000 places.

2009. Le centre de rétention de Bordeaux est incendié le 19 janvier mais demeure au commissariat central, quartier Mériadeck.

2011. Durée de rétention maximale portée à 45 jours.

Ces centres ne font que prolonger la tradition d'enfermement dédiée à des populations diverses : réfugiés politiques, victimes de génocides, déplacés, victimes économiques, exploités et «indésirés».

Mais qui sont ces «retenus» ?

Qu'ont-ils fait pour être enfermés ? Ils sont en situation de demande ou de renouvellement de papiers : demandeurs d'asile déboutés, jeunes mineurs devenus majeurs et donc irréguliers, individus aux titres de séjour non renouvelés, etc.

Pour certains, ces mesures interviennent après nombre d'années de vie en France où ils ont construit leur vie, tissé des liens, développé leurs repères, etc. Pour d'autres, c'est l'espoir d'une vie meilleure qui disparaît. Toujours des vies humaines, des familles brisées et humiliées ! Ils n'ont pas quitté leur pays par plaisir mais à cause des guerres, des régimes dictatoriaux, pour leur survie économique, etc.

Ces retenus sont des exploités

C'est toute la logique d'exploitation de la force de travail par le capital qui s'applique là

avec la complicité des gouvernements liée aux exigences des entreprises :

– Les gouvernements fabriquent «du» sans-papiers (électorat oblige, soutien aux entreprises oblige).

– Le patronat bénéficie d'une main-d'œuvre docile et toujours moins coûteuse, entraînant derrière elle son lot de travailleurs pauvres, de chômeurs et de sans-papiers toujours plus nombreux dans les centres.

Les stratégies de la grande entreprise sont le moteur des flux migratoires humains. Méfions-nous des tentatives de division des travailleurs avec ou sans papiers ! Ne nous laissons pas diviser !

Que se passe-t-il dans les centres ?

Les textes qui encadrent semblent garantir aux enfermés un certain nombre de droits. Mais la réalité est tout autre : exigüité, conditions d'hygiène et d'alimentation indignes, vexations, humiliations, insultes, menaces, fouilles, privation de soins, violences physiques, etc.

Le centre de rétention administrative est une zone de non-droit pour les enfermés. Les gestes désespérés s'y multiplient (mutilations, suicides, etc.) ; les actes de résistance et de solidarité aussi : nombreuses grèves de la faim, révoltes, tentatives d'évasion, incendies, etc.

Disons que les sans-papiers ne sont pas dangereux mais qu'ils sont en danger !

C. J.-B.

Scop et SeaFrance

Pour quoi faire ?

Daniel

Groupe Gard-Vaucluse
de la Fédération anarchiste

À L'ANNONCE de la liquidation concernant la société de ferrys transmanche SeaFrance, et d'un plan alternatif avancé par le syndicat majoritaire CFDT, on reparla beaucoup des sociétés coopératives ouvrières participatives, les Scop. Éclairage.

Issues des racines du mouvement ouvrier européen, les associations ouvrières qui virent alors le jour étaient à la jonction des pensées émancipatrices du XIX^e siècle¹, d'un monde ouvrier naissant, d'un monde d'artisans et de paysans (travailleurs individuels), et d'une volonté d'affirmer la dignité des ouvriers à qui on déniait une vie décente et une capacité à s'auto administrer. Les associations ouvrières de production, interdites et réprimées par Napoléon III ou encore Thiers, furent donc les pionnières des Scop. Les Scop vont connaître des relations complexes avec le mouvement ouvrier qui va tantôt les rejeter, tantôt les encenser. Pour le syndicalisme naissant ou les partis révolutionnaires de la fin du XIX^e siècle, la coopération, qui se bâtit sur une perspective d'abolition du salariat sans avoir recours à la lutte des classes, à la grève et au syndicat, s'oppose à un syndicalisme porteur d'agitation sociale révolutionnaire. C'est la démocratie sociale contre la révolution sociale. C'est pourtant au peuple ouvrier que la coopération doit sa longévité et son développement.

Tout au long de son histoire, des débats fournis auront lieu sur la subordination des coopératives de consommation (école de Nîmes) sur celles de production ; sur la dimension révolutionnaire du mouvement coopératiste ; d'autres sur la place des actionnaires-salariés dans les scop ou le reversement ou non des dividendes en fin d'exercice... Des actions importantes permettront la création de représentations régionales, nationales et internationales d'un mouvement qui essaime partout dans un monde industriel qui se transforme. Le mouvement coopératiste donne naissance à des coopératives de consommateurs, des maisons du peuple, une banque coopérative, des orphelinats. Mais rapidement, la question qui va hanter ce mou-

vement de production sera celle de sa place et de son adaptation dans l'environnement économique.

De quoi la Scop est-elle le nom ?

Les structures antérieures à l'actuelle Confédération générale des Scop (CG-Scop), vont évoluer jusqu'à se présenter comme une alternative à l'entreprise commerciale, et, aujourd'hui, aux sociétés anonymes transnationales.

L'État et ses serviteurs sont souvent sollicités pour appuyer le développement des coopératives qui s'adaptent au contexte économique en ayant recours à lui à chaque fois que nécessaire. Bien des hommes politiques seront présents aux côtés des instances nationales de la coopération, sous tous les régimes du Front populaire à Vichy, des gaullistes à la gauche de gouvernement des années 1980. De l'accessibilité aux marchés publics il y a un siècle, à la loi cadre sur le statut des coopératives en 1947, jusqu'à la création des SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) en 2001, ou au changement du sigle « Scop » en « société coopérative ouvrière de participation » (et non plus « production ») en 2010... Ce secteur de l'économie n'aura de cesse de s'intégrer au capitalisme avec ses propres spécificités. La Scop reprendra des couleurs avec la montée en puissance de l'économie dite « sociale et solidaire », à l'aune du XXI^e siècle.

Si les relations avec les syndicats de salariés furent difficiles, il n'en reste pas moins qu'ils font parfois appel à la Scop : l'affaire Sea France est l'exemple le plus récent. Quant au patronat français, il reprocha longtemps aux Scop de bénéficier de mesures fiscales particulières faussant ainsi la concurrence lors des appels d'offres, mais les Scop n'en sont pas moins intégrées aujourd'hui dans le paysage économique sans que cela ne suscite de débats houleux de ce côté-ci².

On le sait, la Scop doit son originalité forte à sa forme juridique. C'est d'abord une entreprise, sous forme de société anonyme ou de société anonyme à responsabilité limitée, avec

ses exigences de rentabilité. Les co-associés (« co-entrepreneurs »), salariés, sont cooptés et détiennent au moins 51 % des actions et 65 % des droits de vote à l'assemblée générale où le principe « un homme ou une femme égale une voix » est de mise, quel que soit le montant du capital investi par la personne. Le gérant, salarié, est nommé par les travailleurs pour une durée de cinq ans. Les profits sont répartis entre les réserves de l'entreprise, l'intéressement et la participation pour tous les salariés, en plus des dividendes pour les associés-salariés. Les réserves de l'entreprise ne sont pas propriétés des associés, elles restent acquises à la Scop.

Pour ce qui est de l'organisation interne, elle reste l'affaire de ceux qui font vivre la structure : beaucoup de choses peuvent se négocier, dès lors que des choses formelles sont maintenues vis-à-vis des banques, de l'administration, du fisc, etc. Maintien ou pas de la hiérarchie, modalités des prises de décision, égalité ou non des salaires, peuvent être pratiqués différemment ici ou là. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de créer une Scop pour introduire des fonctionnements égalitaires, le secteur associatif ou les formes de SARL peuvent aussi faire l'affaire si les associés en ont la volonté.

Une Scop pour SeaFrance ?

Les difficultés de cette entreprise sont anciennes : en juin 1999, le gouvernement recapitalise SeaFrance pour assurer sa viabilité. Depuis, sur un secteur très concurrentiel, et avec l'exploitation du tunnel sous la Manche depuis 1994, SeaFrance a connu bien des déboires, des pertes financières et a procédé à bien des licenciements. La SNCF, maison mère de la société maritime, cherche un repreneur puis jette l'éponge en février 2011. La CFDT, syndicat majoritaire de SeaFrance, avance alors un projet de Scop en décembre 2011 qui sera appuyé par Sarkozy en personne. Comment ne pas comprendre ce soutien présidentiel comme une manœuvre dans le contexte des élections de 2012 ? Comme le faisait remar-

quer un syndicaliste de la CGT, Maurad Rabhi, pourquoi l'État appuierait-il le financement de ce dossier de Scop et pas les autres entreprises en difficulté? Et de toute façon, l'Europe, sollicitée par les concurrents de SeaFrance, ne laisserait pas passer une aide d'État au nom de la liberté de la concurrence.

Au-delà de l'effet d'annonce du chef de l'État, SeaFrance, même en Scop, devra d'abord jouer des coudes sur son propre marché; un statut en Scop, ce n'est pas une solution miracle. Les politiciens du gouvernement le savent bien. Mais on peut comprendre ces 500 salariés qui veulent sauver leur emploi.

C'est d'ailleurs là toute l'ambiguïté des Scops. D'une part, formellement, elles représentent une autre façon d'organiser la macro-économie avec des règles qui laissent entrer la démocratie directe dans l'entreprise³ en permettant de se débarrasser des parasites que sont les actionnaires. De l'autre, elles n'apportent pas de solution idéale car elles composent avec les règles du marché.

En France, elles sont une survivance de ce mouvement ouvrier qui rêvait d'abolir le salariat par la démocratie sociale. Ailleurs, à d'autres époques, elles ont aussi participé à des processus révolutionnaires marquants (Espagne révolutionnaire, décolonisation de l'Algérie), où elles furent des recours précieux de réorganisation de l'économie avec des finalités parfois libertaires, égalitaires et utopiques.

Les Scops sont donc des outils qui prennent du sens selon l'objectif à atteindre. Elles peuvent être conformistes malgré leur différence, ou être un recours des peuples en révolte. La prégnance de ce modèle nous démontre que notre imaginaire collectif, malgré l'ancienneté du modèle Scop, n'a pas été capable de créer un autre concept répondant à nos exigences. Si la Scop a tant de prises encore aujourd'hui, c'est parce que l'horizon de l'abolition de la propriété privée a été perdu, et que c'est l'exercice de «la citoyenneté» dans l'entreprise qui est retenu. La citoyenneté a pris la place de la révolution sociale. On ne veut plus abolir le salariat, on veut la démocratie dans l'entreprise... Que des travailleurs décident de s'organiser sans intermédiaires et en s'affranchissant de certaines injustices dans l'entreprise est évidemment réjouissant. N'en attendons rien de plus si nous ne sommes pas capables de faire la liaison entre ces formes de travail et la généralisation de l'autogestion versus libertaire. Peut-être que les partisans de la révolution sociale devraient aborder cette économie-là comme ils abordent d'autres outils comme le syndicalisme, avec ses limites et ses potentiels.

Rêvons un peu...

Dans une économie autogestionnaire, les Scop de production auraient-elles leur place? Tout dépend évidemment de la question centrale qui est la propriété sociale. Laisser des employés d'une coopérative s'approprier ce

SAUVETAGE EN MER...



qui devrait être socialisé pose un problème de fond. Le mouvement coopératiste s'est souvent plaint, au fil de son histoire, de l'individualisme des coopérateurs; et il est fréquent d'entendre des salariés-coopérateurs, aujourd'hui, affirmer que ce statut les a transformés en «leur propre patron». C'est toute l'ambiguïté des coopératives, compatibles avec l'économie capitaliste, qui reposent sur la propriété privée des moyens de production et de distribution, mais qui seraient beaucoup moins compatibles dans une économie où «tout est à tous», c'est à dire à la communauté entendue dans son sens le plus large.

Parmi ceux qui abordèrent – sans trancher sur le fond – le sujet des coopératives et de leur compatibilité avec l'économie libertaire d'abolition de la propriété privée des moyens de production et de distribution, Augustin Souchy écrivait en 1950⁴ que la différence entre les coopératives de production et les collectivités espagnoles de l'époque révolutionnaire était que les collectivités avaient exproprié les précédents propriétaires. Il précisait: «Il est vrai, que, objectivement, le coopératisme ne révolutionne pas le monde en un jour. De façon subjective, le coopérateur doit avoir une conscience révolutionnaire et une foi socialiste plus profonde que le membre d'une collectivité. [...] La coopérative de production n'est pas antagonique, dans son essence, avec la collectivité libre, elle est son

précurseur. [...] Le régime de la liberté doit permettre autant de coopératives et de collectivités que les hommes veulent en créer. Le socialisme libertaire n'est pas unitaire, mais pluraliste; il favorise et appuie toutes les initiatives populaires, tant dans l'ordre économique, que dans le politique ou le culturel. Le coopératisme est une des routes principales de l'humanité vers la justice économique.» Toute la question serait donc de savoir si, aujourd'hui, le mouvement des coopératives de production peut être partie prenante, dans une perspective révolutionnaire, d'un processus économique vers l'abolition du capitalisme. **D.**

1. La devise du mouvement coopératiste «Travail, Capital, Talent» est de Fourier.
2. La Confédération générale des Scop revendique aujourd'hui 2000 entreprises adhérentes employant 40 000 personnes en France.
3. Dans le quotidien économique *Les Échos* du 4 janvier 2012, on trouve un article élogieux («Au pays de l'entreprise sans chef») qui défend l'autogestion au prétexte qu'une hiérarchie représente des coûts importants et qu'il faut encourager la liberté de créer et de s'autodiscipliner des salariés.
4. *El socialismo libertario*, Editorial Estudios, La Habana, Cuba, 1950.

Turquie

L'offensive du créationnisme



LORS D'UNE RÉCENTE ÉMISSION de «Pas de quartiers» sur Radio libertaire (le 13 décembre) consacrée à la critique des religions, en compagnie de Nestor Potkine, nous avons commencé notre débat par l'évocation de la très préoccupante situation de la droite extrême étatsunienne (Tea Party, etc.) et de son offensive réactionnaire. Nous aurons sans doute, malheureusement, à revenir sur ce sujet dans les colonnes du *Monde libertaire*. Cette semaine, nous irons en Turquie, chez les *alter ego* des susnommés.

Alors qu'en fin d'année, on a eu droit dans la presse à quantité de reportages sur la loi voulue par le gouvernement français à propos de la négation du génocide des Arméniens par la Turquie, un événement, passé inaperçu en France, a retenu mon attention.

Les autorités de ce pays gouverné par l'AKP, parti se réclamant d'un «islam modéré», comme il est de coutume de dire, ont organisé, en novembre de l'année dernière, une opération de censure d'un dangereux agitateur (sic) : Charles Darwin¹. En effet, le Conseil turc de la communication et des technologies de l'information (une agence gouvernementale) a mis en place un dispositif centralisé empêchant tout utilisateur d'ordinateurs munis d'un filtre parental (destiné normalement à filtrer les sites pornos, pédophiles, etc., lorsque des enfants utilisent un ordinateur relié à internet) d'accéder aux sites en faveur de la théorie de l'évolution, de Darwin, de Richard Dawkins² ou ayant pour mots clés «évolution», «Darwin», etc. (À cette occasion, semble-t-il, les sites séparatistes

kurdes furent traités de façon similaire. Le mot clé «gay» fut du lot, selon l'assimilation classique chez les religieux : homosexualité = pédophilie.) Les sites créationnistes³, quant à eux, restèrent bien entendu parfaitement accessibles. Heureusement, une contestation suffisamment importante a permis la levée quasi générale de cette mesure prise par un État censeur.

Il faut savoir que la Turquie est la tête de pont d'une offensive de grande ampleur du créationnisme musulman, qui a démarré il y a quelques années et se développe depuis. On se souvient, par exemple, qu'en 2009 (à l'occasion du 200^e anniversaire de Darwin), la rédactrice en chef d'un magazine de vulgarisation scientifique (*Bilim ve Teknik*, depuis 2008 sous contrôle gouvernemental) avait été virée après avoir voulu rendre hommage au naturaliste anglais en une du magazine et en lui consacrant une quinzaine de pages. La une avait été changée et le dossier Darwin supprimé...

Ce phénomène est encore à regarder de près mais on peut faire l'hypothèse que ce créationnisme turc, initié et principalement conduit par Harun Yahya – lequel a pour mot d'ordre l'assimilation du darwinisme et du matérialisme à Hitler, Staline, Mao, Pol Pot, au colonialisme, au racisme⁴, etc. –, est en lien avec des fondamentalistes protestants des États-Unis. Ces derniers mènent depuis longtemps une guerre idéologique massive contre l'enseignement de la théorie darwinienne de l'évolution et contre les mœurs «contre-nature». Ce lien plausible n'est pas anodin : une étude de 2006 a montré que sur 35 pays analysés (32 pays d'Europe + les

États-Unis, le Japon, la Turquie), à propos du taux d'acceptation par les populations de la théorie de l'évolution, la 34^e place était occupée par la Turquie, juste après les États-Unis!

Un livre est en préparation sur tous ces sujets. J'ai lu le manuscrit : la situation est inquiétante car le lobby chrétien fondamentaliste et créationniste des États-Unis s'est équipé depuis plusieurs années d'une véritable machine de guerre contre la théorie darwinienne de l'évolution, c'est-à-dire un des piliers de notre compréhension du monde vivant. Nous en reparlerons quand il sera publié.

Marc Silberstein

Groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste

1. Je recommande la lecture du livre de Daniel C. Dennett, *L'Idée dangereuse de Darwin*, Odile Jacob, 2000, montrant comment la pensée de Darwin est dévastatrice pour la religion.

2. Biologiste de l'évolution et militant athée anglais.

3. En un mot, le créationnisme est un ensemble de doctrines qui affirment que l'univers, la vie, l'Homme ont été créés par la volonté divine.

4. L'outrance le dispute au grotesque et au sordide : voir en illustration de cet article deux de ses nombreux livres. On lit sur la couverture de *The Holocaust Violence* : «Comment les nazis massacrèrent des millions de Juifs, de Tsiganes et de handicapés. Quel était l'accord secret entre le nazisme et le sionisme radical ?» Cependant, Yahya, comme le président iranien, aime le fricotage avec des rabbins extrémistes, ainsi que le montre la photo ci-contre d'une rencontre entre lui et une délégation de dévots israéliens en mai 2011...

La Hongrie menacée par les bottes fascistes

JUSQU'EN 2010 EN HONGRIE, le gouvernement était issu de l'union de la gauche et d'un parti libéral. Il était emmené par le ministre-président de gauche Ferenc Gyurcsány, issu du parti socialiste. Ce gouvernement avait, de fait, mené une politique très libérale et un plan de rigueur drastique, suscitant la colère populaire. Gyurcsány avait même dû démissionner en 2009 après avoir confessé qu'il avait menti au peuple dix-huit mois durant...

La droite, alliée à l'extrême-droite, a surfé sur le mouvement de contestation en provoquant des manifestations violentes. Et en adoptant un discours pseudo «antilibéral», mettant en avant ses petites recettes «protectionnistes» et xénophobes.

Résultat : aux élections législatives de 2010 le Fidesz (droite nationaliste, protectionniste et conservatrice), emmené par Viktor Orbán, prend le pouvoir grâce à l'alliance avec le Jobbik (d'extrême droite, connu pour ses positions répugnantes et ses milices) et aux curetons réacs du KDNP chrétien-démocrate. Y compris à Budapest où, pour la première fois, est élu un maire conservateur...

Ayant les bras libres avec une majorité très large à l'assemblée, le Fidesz a dès lors imposé une politique antisociale. Notamment avec une réforme de la constitution (qui vient d'entrer en vigueur), et quasiment impossible à réformer par des voies politiciennes. Au programme, la Hongrie n'est plus mentionnée comme «République» mais seulement comme «Hongrie»; références claires à une nationalité ethnique (droit de vote aux habitants étrangers «hongrois d'origine», les médiateurs des minorités ethniques sont quasiment supprimés) et aux racines chrétiennes (subventions aux 14 seules communautés religieuses bien «conformes» au pouvoir en place, contre 300 auparavant, ce qui n'était pas mieux mais démontre le caractère xénophobe du pouvoir actuel); remise en cause du droit à l'IVG et interdiction du mariage homosexuel; contrôle et censure des médias, des journalistes licenciés et liberté de la presse bafouée; soumission de la justice au pouvoir; les protections déjà minces sur les données personnelles sautent; allongement des mandats politiques vers une véritable autocratie, sans parler de la criminalisation des partis d'opposition avec une proposition de loi pour s'emparer de leurs biens et juger leurs leaders... pour collaboration sous l'époque communiste!



Orbán a par ailleurs institué les «travaux d'intérêt général» obligatoires, dans ce que certains qualifient de «camps de travail», visant notamment les Roms. À cette occasion, il a proposé que les policiers à la retraite les surveillent. Ambiance hélas palpable ailleurs en Europe (suivez mon regard).

Quant à «l'antilibéralisme» de façade qui l'a fait élire, comme celui de toutes les droites fascistes il ne s'agissait bien entendu que d'une escroquerie : code du travail démolé; éducation et services publics rognés; la banque centrale (que le Fidesz envisage de mettre sous sa tutelle) peut désormais bloquer le budget et dissoudre l'assemblée en cas d'alternance, et les réformes fiscales et sociales (retraites notamment) nécessitent désormais les deux tiers de l'assemblée. Le «volte-face» libéral de cette coalition atteint le summum du grotesque lorsque le ministre des Finances a récemment fait appel au FMI et à la Commission européenne, pour mettre de fait le pays sous la tutelle des marchés financiers, suscitant l'indignation populaire...

La population a donc rapidement déchanté. Elle s'organise pour contester ces réformes, et surtout rassembler les composantes sociales. Notamment avec le mouvement EMD («un million pour la démocratie») – certes encore timide et plutôt réformiste, sans parler des vues électoralistes de certaines de ses composantes – mais aussi

un mouvement étudiant, qui se renforce depuis plusieurs mois contre la réforme des universités.

Face à la contestation grandissante, et à la situation catastrophique de finances toujours plus plombées, le gouvernement serre la vis autoritaire et autocratique, et surenchérit dans un discours nationaliste des plus grossiers. Tout en ressortant une nouvelle fois le hochet «antilibéral», en menaçant de taxer les banques et de nationaliser certains actifs de fonds de pension privés... dans la seule vue de négocier avec le FMI les conditions d'un nouveau «prêt» étranglant encore plus le pays.

Souhaitons aux Hongrois qui n'ont guère plus d'illusion sur la gauche (qui appelle opportunément depuis peu à descendre dans la rue... la même population qui manifestait contre sa politique libérale il y a deux ans encore), et se sentent indignés par ce gouvernement fascisant, de poursuivre ce mouvement de contestation sur des bases auto-organisationnelles. Et de mettre enfin à bas tous ces bouffons autoritaires qui, quel que soit leur masque, ne représentent jamais que les intérêts de la bourgeoisie.

John Rackham

*Groupe Pavillon noir
de la Fédération anarchiste*

Boris Vian

ou la légèreté de lettre

AZ et Inana

«**UN DOUX ANARCHISTE.**» C'est ainsi qu'Ursula, la compagne de Boris Vian l'appelait. Elle précisait : « Il voulait combattre avec les armes de l'intellect, non la kalachnikov, je l'appelais le doux anarchiste. [...] Je pense comme Boris que l'important c'est le non-conformisme. On peut inventer une autre vie par une lutte de tous les jours. » « Doux » ne veut pas dire inactif. Savoir ce qu'on fait avant de le faire. L'idée doit précéder l'action et y retourner, disait Proudhon, critiquant les révolutionnaires de 1848, qui s'étaient lancés dans la bataille sans « idées ». On peut dire que Boris en a eu des idées, mais à lui. Il n'était pas de ceux qui peuvent supporter qu'on leur dicte une forme de pensée, aussi libre soit-elle.

C'est un historien grec, Thucydide, qui disait : « Il faut choisir, se reposer ou être libre. » Boris a choisi. Pendant les quelques vingt années de sa vie entre 1940 (il a 20 ans) et sa mort (en 1959) il se jeta à corps perdu dans le courant exalté d'une vie qu'il savait être courte. Ce faisant, il est l'image même de l'homme libre. L'éclat fulgurant de cette liberté et de cet appétit de vivre nous illumine encore aujourd'hui.

Créer ou obéir

Mais l'éclat fulgurant de cette liberté d'agir ne pouvait se manifester dans le travail servile. Se débarrasser d'une corvée, ce n'est pas agir au sens d'une volonté personnelle qui s'exprime. Il écrit : « Le paradoxe du travail, c'est que l'on travaille, en fin de compte, que pour le supprimer. » C'est dans un texte resté inachevé qu'il traite de ce paradoxe. Il donna à son écrit le titre pompeux de *Traité de civisme* et, à son habitude, se moquant de cette appellation professorale et étatique, il compléta par des titres mieux accordés à sa liberté : *Traité d'économie orbitale*; *Traité d'économie heureuse*; *Traité de morale mathématique*. C'est dans le chapitre « Paradoxe du travail » de ce traité qu'on trouve cette phrase condamnant la relation maître-esclave : « Le travail de l'ouvrier n'est pas la réalité du créateur, il est un acte transitoire. Quant à moi, je ne pourrai pas respirer ni

dormir tranquille tant que je saurai qu'il y a aux papeteries de la Seine des dégrasseurs de chaudières arabes dont la vie ne vaut pas celle d'un bœuf. » Et il explicite cette vision d'un monde plus juste. Ce ne sont pas seulement les formes insupportables de l'oppression patronale qui sont en cause, mais aussi la totalité des modes de vie et des relations dans la société. Le but est d'amener dans le temps le plus bref le niveau de vie de l'ensemble des groupes humains au minimum vital idéal. Étant entendu qu'en aucun cas, en aucun lieu, on ne doit régresser au point de vue des heures de travail. Le but ultime étant naturellement la suppression totale ou tout au moins presque totale du caractère obligatoire du travail au profit des activités créatrices de l'esprit ou du corps, et, en fin de compte, de la liberté individuelle. Ce qui est parfaitement possible...

Moi, Boris ?

« Eh bien, j'ai eu de la chance ! Né dans une famille riche jusqu'à la banqueroute financière de la Crise de 1929. (À l'époque les boursicotiers, les financiers ruinés se jetaient du haut des gratte-ciel de New York, aujourd'hui ils jettent les peuples dans la misère). J'ai pu faire des études dites supérieures. Je suis entré à Centrale comme simple bizuth. J'en ai même torché un poème. Tiens ! le voilà :

Bizuth¹

Et ce fut le concours pour une grande école
La ruée contenue de mille bons crétiens
Vers deux cents places ; se lever dans les
matins
Lourds d'orages latents, et le cœur qui
s'affole...

La verrière immense, houleuse casserole
Où cuisent des cerveaux nageant dans leurs
destins,
Les froncements de fronts, les appels
clandestins,
Les départs en clamant une suite de
Rolle²...

Enfin le mois d'attente inquiète et de leurre
Qui durera dix ans mais n'a duré qu'une
heure,
L'oral étant espéré, piteux, solennel,

L'incompréhension des copains sans
entrailles,

Le bon cœur de bourreaux barbus à l'œil
cruel,

Et le jour du triomphe où croulent les
murailles.³»

À 22 ans, ingénieur sorti de Centrale, branché mathématique et mécanique, il m'a fallu bosser. Mon papa écrivit une lettre polie sollicitant pour moi un emploi auprès de l'Afnor (Association française de normalisation). Et me voilà préparateur de normes pour la verrerie (les goulots de bouteilles doivent avoir la même dimension). Mais les temps n'étaient pas à la compétitivité suicidaire. Entre deux morceaux de trompette au bureau, j'élaborais consciencieusement un superbe projet de «norme des injures». Il s'agissait, pour moi, aux antipodes de la normalité de montrer jusqu'à quel degré de stupidité peut aller l'autorité réglementaire. L'article 1 du projet précise : objet de la norme : la présente norme a pour objet de définir diverses gammes d'injures pouvant être expectorées facilement par un Français moyen en colère et utilisable dans la plupart des circonstances usuelles de l'existence. La suite comporte un tableau détaillé des catégories d'injuriés (qua-

tre catégories selon le sexe, mâle, femelle, ecclésiastique, troisième sexe) ainsi que des précisions telles que : si l'injurié est bègue il est recommandé de redoubler légèrement la première syllabe de chaque injure.»

J'entreprenais en même temps la rédaction de mon roman *Vercoquin et le Plancton*, dont les personnages, pour certains, étaient mes supérieurs hiérarchiques. On était en pleine occupation pétaino-germanique. Et puis quatre ans plus tard, ce fut la déferlante libératoire anglo-américaine et ses cigarettes, son whisky, ses petites pépées et surtout le jazz Nouvelle-Orléans. Puisque le bel hexagone était libéré, qu'attendais-je pour me libérer du turbin afnorien ? Je jetai mes chaînes par-dessus bord. Fini le train-train quotidien, le bureau poussiéreux et les manches de lustrine : Les gens sans imagination ont besoin que les autres mènent une vie régulière. Ils allaient voir !»

Une vie irrégulière

Si par irrégulière on entend l'extrême variété et l'originalité féconde des activités de Boris Vian, le qualificatif est approprié. Dans les caves du Quartier latin, sa frénésie ne se relâche pas. Il fonce... sans tambour, mais avec trompette. À peine sorti, au petit matin, du Lorientais, le club de jazz de Claude Luter, au pied de la montagne Sainte-Geneviève, il prend sa plume libre pour se lancer dans le roman noir à l'américaine. Bien que signé du nom très anglische de Vernon Sullivan, ce J'irai

cracher sur vos tombes fait s'étrangler de rage la bonne société confite en gaullisme galonné. La censure républicaine sévit. Comment pouvait-elle supporter cette atteinte perfide à l'honneur de nos sauveurs anglo-saxons. Écrit dans le style américain du roman noir et paru, par défi, aux éditions du Scorpion, il dénonce les mœurs de la société et de la jeunesse américaines, sur un fond épouvantable de racisme. Le sexe dans le livre, plus que la violence, lui est farouchement reproché. Lorsque Boris finit par revendiquer en être l'auteur, il signe sa condamnation sans le savoir. Il est définitivement écarté de la littérature. La censure va jusqu'à l'interdire et tout cela, paradoxalement, contribuera à l'énorme succès du livre.

De sa fibre musicale et de la légèreté de sa plume

Il avait un père poète et une maman concertiste pianiste. La musique était dans ses gènes, la poésie itou. Il choisit la trompette et lorsqu'il fut à bout de souffle, la guitare-harpe. C'était, pour Boris et ses nombreux amis des années cinquante, l'irrésistible et fanfaronne passion pour le jazz, avec ses clans fanatiques du traditionnel ou du moderne : le Hot Club de France et le classique New Orleans de Panassié contre le Be Bop de Delaunay. Il réussit plus tard à convaincre Miles Davis de composer la musique du film de Louis Malle, *Ascenseur pour l'échafaud*.

Ses dispositions naturelles, son génie le conduisirent sur tous les chemins de la créativité individuelle, de l'art. Cet art dont Proudhon décrivait la vocation sociale. L'artiste doit raconter le réel avec toutes ses composantes du beau et du laid, mais aussi une autre réalité, fruit d'un imaginaire orienté vers la recherche du mieux. Toutes les créations de Boris contiennent, drôles ou tristes, une étonnante analyse critique de la société. Ses musiques, le swing, la java, le tango, le rock'n'roll, dont il se moque quelquefois avec légèreté, sont en phase avec le goût pour la danse étourdissante de la jeunesse de l'époque qui occupe les caves cabarets du Quartier latin. Ses chansons sont l'exemple parfait de ce mélange de rires et de gravité lorsqu'il aborde les pratiques quotidiennes et les drames politiques et guerriers de la société de son temps.

Composée en 1956, *La Complainte du progrès* est une critique très drôle de la société de consommation et ses dérives. En guise de déclaration d'amour, Gudule reçoit de son soupirant une batterie d'appareils ménagers. C'est le démarrage de la société de consommation à la modernité vulgaire et déshumanisée. Et, si une brouille survient, la pauvre Gudule se verra privée de son atomiseur, de son pistolet à gaufres, de sa tourniquette pour faire la vinaigrette. *Le Déserteur*, lui, est composé en 1954, l'année du Waterloo de l'armée française en Indochine, à Diên Biên



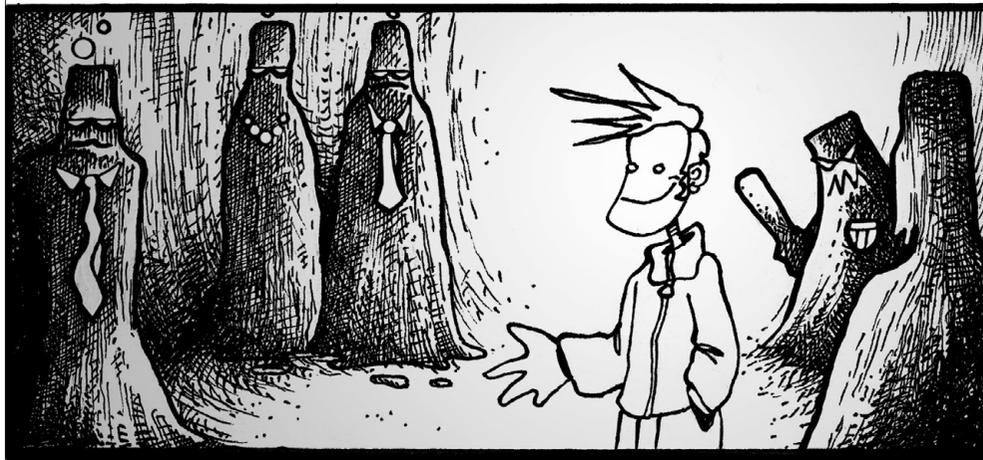
Phu, et aux prémisses de la guerre d'Algérie. Il est une émouvante et impitoyable démolition de la guerre, de l'Armée qui est la triste dégradation d'une société qui tolère le meurtre systématique. Cette chanson fut interdite par la censure d'État. Boris commentait ironiquement : « On reproche à ma chanson d'être antimilitariste. Je n'en sais rien et d'ailleurs je ne le crois pas. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'elle est violemment proci-vile. »

Dans la même veine antimilitaro-étatiste pleine d'humour, il fait disparaître tous les chefs d'État dans la cabane de son oncle qui vient de mettre au point et de faire, de façon faussement maladroite, exploser une bombe atomique. C'est la Java des bombes atomiques. La même année (1954) prenait la mer le premier sous-marin atomique, et démarrait en URSS la première centrale nucléaire. En 1955, il écrit *Le Petit Commerce*, satire féroce et ironique des marchands d'armes. Leur commerce a si bien marché qu'ils ont détruit la planète. Et son éventuelle reconstruction sera un nouveau vol, une nouvelle exploitation du travail salarié. Boris écrit : « La guerre est la forme la plus raffinée et la plus dégradante du travail puisque l'on y travaille à rendre nécessaires de nouveaux travaux. » Dans son *Traité de civisme*, cité plus haut, Boris est très explicite sur la nécessité de se débarrasser de la gent militaire et de ses acolytes. L'histoire, qui n'est pas cette collection stupide de faits militaires masquant depuis des siècles la signification réelle de l'évolution de l'intelligence, est là pour le dire; l'histoire qui évolue dans le sens de la vie, tandis que le militaire n'est qu'une des formes de la mort, forme pathologique dont on se débarrassera moins facilement que du cancer mais dont on peut se débarrasser...

Un jour sans fin

La liste de ses activités comme celle de ses amis est longue comme un jour sans pain. Il tint même une chronique dans la très sérieuse et existentialiste revue de Sartre et Merleau-Ponty intitulée *Les Temps Modernes*. Il la baptisa *Chronique du menteur*. Ses textes tranchent par leur sujet et leur ton avec le reste de la revue. Y dominent les mensonges, bien sûr, les contre-vérités, les raisonnements absurdes et les informations loufoques, telle cette annonce : « Rappelons qu'Édith Piaf, autrefois la même Piaf, vient de se faire anoblir par le pape, moyennant l'enregistrement de Minuit, chrétiens avec Alix Combelle au ténor, et se nomme maintenant baronne Piaffe » ou bien encore ce raisonnement sur ce qu'il pourrait arriver s'il tuait Marcel Cachin (dirigeant du Parti communiste de l'époque) : « Je me ferais traiter de salaud de fasciste. [...] Pourtant, ça n'est pas vrai, je ne suis pas un fasciste, je suis juste un peu réactionnaire, inscrit au PC et à la CGT, je lis *Le Peuple* et le fais lire à mes amis. » Vian n'hésite pas à s'en prendre à la revue elle-même et à ses collaborateurs : « Pour leur montrer ma bonne foi, je tuerai Merleau-Ponty aussi (c'est lui le gérant, mais personne ne s'en doute). C'est un capitaliste et il prend

Une vie irrégulière...



trop de pages dans cette revue, je n'aime pas les égoïstes. En fait, si l'on veut écrire n'importe quoi dans *Les Temps modernes*, on ne peut pas. Il faut du sérieux, du qui porte. De l'article de fond, du resucée, du concentré, du revendicatif, du dénonciateur d'abus, de l'anti-tyrannique, du libre, du dégagé de tout. [...] Citoyens! Assez de baratin!» Cela ne pouvait durer. Boris arrêta de mentir et s'enfuit de la célèbre revue de « l'agité du bocal⁴ ».

Dans cette course ininterrompue, ces « vies parallèles » comme l'écrit un de ses biographes⁵, parallèles mais avec un même fil conducteur, Boris ne pouvait manquer de se servir du théâtre. Deux pièces illustrent particulièrement sa vision du monde : *Les Bâtisseurs d'empire* et *Le Goûter des généraux*.

Deux brillantes démonstrations de critique sociale. Les commentateurs ne se sont pas trompés : on y trouve, au travers d'une langue cocasse et cruelle, la représentation de l'oppression. Dans la France de 1957, en pleine guerre d'Algérie, on ne peut s'empêcher de voir dans un des personnages des *Bâtisseurs d'empire*, un travailleur immigré. Elle est, selon d'autres spectateurs, un reflet symbolique de la fracture sociale; elle montre comment la société pousse les individus qui en sont exclus au plus bas de l'échelle économique et sociale.

Dans *Le Goûter des généraux*, c'est encore une fois la guerre qui se montre dans toute sa splendeur maléfique. Pendant que le Général de La Pétardière organise chez sa maman des goûters avec ses petits camarades, les politiciens au pouvoir, le président du Conseil et sa clique décident, pour masquer leurs échecs et leur médiocrité, de déclarer une guerre contre un adversaire à trouver pourvu qu'il soit le plus faible. Il s'agit, pour ces soudards de la démagogie et de la cruauté, de remédier à une crise économique, bref, une guerre pour retrouver l'équilibre économique. On se croirait en 2011, hélas, mais pas au théâtre!

Cette apostrophe aux médiocres de la politique n'épargnait pas pour autant les laquais du journalisme ou les professeurs de Foi. Boris écrivait : « La presse française fait preuve d'une partialité révoltante et ne traite jamais que les mêmes sujets : les hommes politiques et les autres criminels. » Et encore : « La foi soulève des montagnes mais

les laisse joyeusement retomber sur la tête de ceux qui ne l'ont pas. »

Anarchiste ou pataphysicien

Si Alfred Jarry avait vécu du temps de Boris, il l'aurait, sans hésiter, choisi parmi les membres du Collège de pataphysique, cette honorable confrérie de la « gidouille verte ».

Vian prétendait être venu à la pataphysique vers l'âge de 8 à 9 ans. Il avait lu une pièce de théâtre dont une réplique pouvait permettre d'initier tout le monde à la pataphysique et qui était : « Je m'applique volontiers à penser aux choses auxquelles je pense que les autres ne penseront pas. » En 1959, l'année de sa mort, Boris Vian disait : « Les pataphysiciens mettent sur le même plan le réel et l'imaginaire [...] un des principes fondamentaux de la pataphysique est l'Équivalence » Cette équivalence, n'est-elle pas cet équilibre, cette égalité, cette balance dont parle Proudhon pour définir de justes relations entre les hommes? Si le réel est le support de notre analyse critique, l'imaginaire est à la fois le déferlement dans l'inconnu ou dans le rêve, mais également la concentration de la pensée vers un idéal, un nouveau réel plus juste.

AZ & I

1. Un bizuth est un étudiant débutant.
2. Rolle : mathématicien créateur du théorème baptisé « suite de Rolle ».
3. Extrait du recueil de *Cent Sonnets*.
4. Référence à Céline.
5. Noël Arnaud, *Les Vies parallèles* de Boris Vian.

Libres, de quelle liberté ?

À propos du dernier numéro de *Réfractions*

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE entre la liberté du néolibéralisme et celle de l'anarchisme ? Facile, direz-vous. Bakounine l'a bien formulée, avec son idée que plus les autres sont libres, plus je le suis aussi ; tout l'opposé du frileux adage qui commande d'arrêter la liberté de chacun là où commence celle des autres.

Conceptions politiques de la liberté

On peut aller un peu plus loin, et découvrir comment cette conception libérale de la liberté, selon laquelle celle-ci permet surtout de nuire aux autres et de se protéger contre leur violence soi-disant naturelle, était considérée par Bakounine comme l'origine du besoin d'État et de codes juridiques, c'est-à-dire de tout ce qui maintient les individus asservis et les empêche d'être vraiment libres. On fera remarquer aussi l'opposition entre la liberté économique et la liberté politique, différence qu'on comprend mieux si l'on saisit précisément en quoi l'activité politique se distingue des autres activités d'une société humaine. Car s'opposer aux oligarchies pseudo-libérales en prônant la suppression de la sphère politique, absorbée dans le corps social, comme le font certains philosophes de gauche, n'est sans doute pas le meilleur moyen de rendre à chacun le pouvoir de décision sur les questions collectives. Et dès lors on pourra se poser la délicate question de savoir comment penser la liberté dans les cultures qui n'ont pas développé ni revendiqué l'autonomie politique, c'est-à-dire la conscience que la communauté elle-même est la seule origine de ses institutions, que celles-ci sont par conséquent arbitraires, modifiables et ouvertes à la mise en question par tout membre de cette communauté. Tous ces aspects sociaux, historiques et politiques de la liberté sont développés dans les articles d'Eduardo Colombo, Monique Boireau-Rouillé, Jean-Christophe Angaut, Diego Paredes et Claudio Albertani. D'autre part, Edouard Jourdain jette un éclairage précieux sur l'engouement de certains philosophes politiques pour l'antilibéralisme du théoricien nazi Carl Schmitt, faisant remarquer qu'ils pourraient tout aussi utilement se référer à Proudhon, qui sent tout de même moins mauvais.

Liberté ou déterminisme ?

Pendant, on ne peut réfléchir à la liberté sans aborder aussi la question de savoir si

nous sommes libres de nos actions ou si nous sommes inconsciemment déterminés par une nécessité naturelle ou culturelle. Être cause de soi, agent par soi-même de ses actions et interactions, cette liberté accordée seulement à Dieu par Spinoza peut-elle être revendiquée pour notre propre existence ?

Peut-on, tout en concevant l'univers entier comme régi par une multitude de forces matérielles interagissantes, estimer néanmoins que le déterminisme qui devrait logiquement en découler se transforme, « par un miracle de la sémantique libertaire », en détermination, c'est-à-dire en volonté ?

Au lecteur de juger, en découvrant l'article de Daniel Colson.

Du côté des mouvements sociaux

À côté de ce dossier, une enquête « ethnographique » examine les pratiques de délibération au sein des organisations anarchistes, en particulier Alternative libertaire et la Fédération anarchiste, révélant à la fois, par rapport à d'autres mouvements, leur réel souci d'un égal accès de tous à la parole décisionnelle, mais aussi l'absence de certaines procédures qui permettent d'assurer jusqu'au bout cette égalité. Ensuite, l'actualité s'est invitée avec trois textes faisant le point sur les mouvements sociaux ou insurrectionnels en Tunisie, en Espagne et en Grèce.

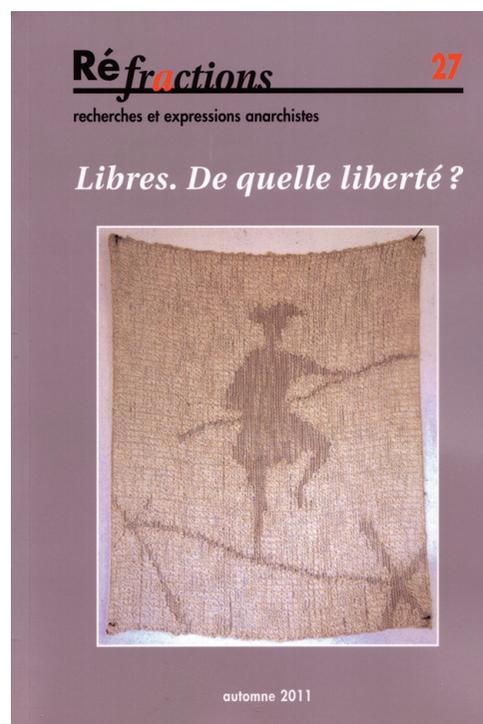
Et, pour relier l'actualité aux expériences passées, une réflexion renouvelée sur les luttes de libération nationale, à partir du numéro spécial que les revues *Courant alternatif* et *Offensive libertaire et sociale* ont consacré tout récemment à cette question.

Lire *Réfractions* et débattre

On l'aura deviné : tout cela forme un numéro très dense, d'une lecture exigeante, mais qui s'ancre néanmoins dans les situations quotidiennes et les questions concrètes qu'affronte tout militant anarchiste et pour lesquelles on ne peut se contenter de réponses simplistes.

Il est possible de commander le numéro sur le site www.refractions.plusloin.org, où se trouve également la liste des librairies qui vendent la revue.

Annick Stevens



Éléments sur la musique à la radio

«De la musique avant toute chose!» Paul Verlaine. «Votre révolution, si je ne peux pas danser, je n'en veux pas!» Emma Goldman. «Par-delà le blues cette étude veut aussi réhabiliter le chant et la chanson, qui forment un sous-groupe de ce que l'on nomme poésie ou littérature orale, dans un monde où l'oralité a depuis longtemps été mise sous l'éteignoir par l'écriture. L'étude des faits de culture oraux est une branche non négligeable du savoir qui a permis la connaissance et la compréhension de nombreux groupes ethniques ou culturels. Comme le souligne Paul Zumthor dans un ouvrage impressionnant intitulé Introduction à la poésie orale¹, il est difficile de nier le rôle qu'on joué les traditions orales dans l'histoire du monde: c'est grâce à elles que se sont maintenues et se maintiennent les civilisations archaïques et de nombreuses cultures marginales. Malheureusement, les recherches sur l'oralité se déroulent souvent un peu à l'insu du grand public et l'enseignement, même universitaire, n'en a guère bénéficié.» (Robert Springer, Fonctions sociales du blues, Editions Parenthèses, 1999).

La première citation est d'un «poète maudit», la seconde d'une anarchiste russe d'origine juive. À quoi bon ces citations du passé? Choses retirées de leur contexte et utilisées, en fait, pour éclairer un aspect du microcosme des radios libres. Le long extrait sur le blues précise l'importance de la musique, qui se doit être traitée sur le même plan que le discours et

l'écrit. Prenons le cas de notre rebelle radio. Il y a quelques décennies, notre but premier à Radio libertaire était la propagande, répandre l'idéal anarchiste. Dans les premiers temps, les émissions étaient d'abord politiques. D'où une propension à considérer les émissions musicales non pas comme inférieures, mais quasiment «ornementales». Prenons le cas (au hasard...) de Blues en liberté. Passer des disques de blues a d'abord comblé les «blancs» dans la programmation¹. «La musique afro-américaine était-elle compatible avec l'anarchisme?» me demandait-on souvent! À quoi je répondais, souvent en botant en touche: l'art comme la musique ne doit pas être estampillée. Bakounine aurait-il crémé le Chicago blues et Élisée Reclus Albert Collins? Remarquez, j'ai été navré le jour où j'ai découvert, dans une revue américaine, une sorte d'organigramme avec à la fois des portraits d'Edgar Poe, Trotsky et Charley Patton.

Malgré tout se pose le problème: une émission musicale peut-elle éveiller à une conscience politique? Il est «de toute évidence» que l'écoute ponctuelle de notre chère radio sans dieu ni maître peut rebuter, et ce n'est pas une question de génération. Une demi heure d'émission sans pause musicale

peut torpiller les meilleurs discours! L'écoute de chansons dites à textes² est, certes, une réponse, mais la musique seule peut aussi amener à la réflexion politique. Comme l'écrivait il y a quelque temps Donovan, protest singer des années soixante: «Peu importe les mots, les idées mais plus la façon de les dire.» Il défendait l'idée que, d'une façon chamanique, on pouvait être sensible aux sons sans en comprendre les paroles. De «bonnes vibrations» suffisent-elles à changer le monde? Certes non, mais elles y contribuent. Blues en liberté y trouve sa trace, mêlant musiques et messages anarchistes. Nous ne sommes pas les seuls, ben heureusement. Voilà! Le débat continue...

Thierry
Blues en liberté

1. La réalité est, bien sûr, plus complexe. Gérard Terrones faisait déjà une émission sur le blues. Il m'a passé le relais pour se consacrer à Jazz en liberté.

2. Serge Utgé-Royo, pour ne citer que lui, est de cette veine libertaire qui conjugue musiques et messages, les citer toutes et tous, je ne le puis.

Je suis un skinhead, comme ils disent...

ON AURA DÉCIDÉMENT ÉCRIT, et dit, tout et n'importe quoi sur le mouvement skinhead. Et, dans ce domaine, le meilleur côtoie souvent le pire. Par exemple, le hasard a voulu que, à quelques jours d'écart, le thème de l'homosexualité croise celui de nos sympathiques tondues grands amateurs, comme chacun sait, de bière, de ska et de reggae.

Jean-Marc Morandini qui est, de notoriété publique, la risée de ses collègues en télévision (lesquels ne sont pourtant pas, eux-mêmes, des aigles) ouvre le tir. Le voilà donc «daubant», à la mi-novembre, sur «le skinhead hétéro qui se réveille gay après un coma et devient coiffeur» ou «ce skinhead qui devient gay après un accident». Bien entendu, le skinhead en question est qualifié, avant sa «résurrection», de fasciste. Bref, tout ceci est fort «puant», comme on disait de mon temps, car cela tend à faire croire que les états de skinhead et d'homosexuel assumés sont strictement incompatibles.

Il en va, bien sûr, tout autrement, les deux approches se situant sur des plans totalement différents et pouvant parfaitement s'harmoniser au sein d'un même individu. C'est d'ailleurs ce que démontre, avec brio et empathie, le magazine (pourtant tellement bobo) Têtu. Sous la plume érudite de Romain Burrel, un vibrant hommage y a été rendu, en novembre, aux gays skinheads et, bien plus largement, à la communauté «neuskie» toute entière. La référence et le soutien appuyés au Sharp (Skinheads contre les préjugés raciaux) y sont remarquables et rarissimes dans le cadre d'une publication essentiellement destinée à une classe moyenne urbaine et boboïsée.

Merci donc, monsieur Burrel. Merci Têtu. Vous avez fait là une bien belle action, dont rudies et birdies sauront, je l'espère, le moment venu, vous être redevables.

Rudies Back In Town (Radio libertaire)



Brassens, si tu avais vu ça !



CE MATIN, MARDI 13 DÉCEMBRE, avait lieu à la 17^e chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris, le report d'audience de Jean-Paul et Michel accusés de « violence sur gendarmes » durant la chorale pacifique ayant interprété *a capella*, *Hécatombe* de Brassens sur la voie publique, non loin, d'ailleurs, de la préfecture de Paris, au printemps dernier. Environ 25 soutiens aux chanteurs assistaient à cette drôle de joute oratoire matinale, en l'absence des deux gendarmes plaignants...

Jean-Paul, le premier accusé, rappelle au président du tribunal sa version des faits et insiste, en préambule, sur l'aspect pacifique de cette chorale qui avait rassemblé entre 40 et 60 personnes, selon les différentes sources journalistiques. Tandis qu'il s'était mis à pleuvoir et en entamant pour la seconde fois la chanson, ils se virent entourés par un nombre impressionnant de gendarmes qui, d'abord, ordonnèrent aux chanteurs de se disperser puis, dans un second temps, les en empêchèrent pour les diriger arbitrairement vers la bouche de métro la plus proche. Il s'en suivit un grand désordre dans les escaliers et c'est ainsi que Jean-Paul perdit l'équilibre et tenta de se raccrocher à la rampe. Alors qu'il se redressait, un gendarme (une des nombreuses photos prises durant l'événement en font foi) lui tordit l'oreille, mais c'est ce dernier qui se vit accusé d'avoir tordu celle du gendarme et de lui avoir arraché son calot...

À son tour, Michel explique qu'il s'est vu,

lui aussi, précipité violemment dans la bouche de métro et, qu'ayant également perdu l'équilibre, il avait tenté de se raccrocher à ce qu'il pouvait : l'oreillette d'un gendarme. Mais au dire (déclaration écrite) de ce dernier, c'est Michel qui la lui aurait arrachée volontairement et c'est la raison pour laquelle il se serait retrouvé plaqué au sol par deux flics (après sa garde-à-vue, Michel a rendu trois visites au médecin et obtenu dix jours d'arrêt de travail pour douleurs costales).

La procureure de la république s'est contentée de souligner la difficulté, dans le cas présent, à faire le distinguo entre une chorale pacifique et une manifestation, ainsi qu'entre une bousculade et des actes de violence... L'avocat de la défense a, pour sa part, insisté sur le caractère honorifique de cette chorale rendant hommage à un des plus grands poètes de France, reconnu comme tel à l'unanimité (frontons de nombreux bâtiments publics en témoignant). Pour ce dernier, il ne s'agissait pas d'une manifestation puisqu'aucun slogan et aucune revendication ne s'y sont exprimés. Il a expliqué qu'il était difficile pour les chanteurs de répondre aux ordres contradictoires et d'« en même temps se disperser, puis cinq minutes plus tard se regrouper pour partir en métro ». L'avocat a ensuite cité la déclaration d'un des deux gendarmes qui, lors d'une confrontation a reconnu que devant « l'hécatombe... », ou disons « la bousculade », « il en avait perdu son calot » ! La défense a enfin conclu sur un rappel

de la loi : « Nulle part dans les rapports des forces de l'ordre n'a été notifiée l'origine de l'ordre demandant de disperser la chorale. S'agissait-il d'un ordre licite émanant de la préfecture ou de la mairie, ou d'un ordre illicite ? Il revient donc à la justice de trancher. » Ce qu'après avoir délibéré, elle fit, et c'est ainsi que nos deux chanteurs furent relaxés « sous bénéfice du doute ». S'il y a matière à doute, ce n'est certainement pas vis-à-vis des frais de justices avancés par les soutiens de nos interprètes de *L'hécatombe* (1 750 euros x 2). Car aujourd'hui, chanter simplement Brassens peut coûter très cher : plusieurs dizaines d'heures de garde-à-vue et les frais de justice ! Ce qui n'aurait finalement peut-être pas déplu à notre cher camarade Brassens ?

Patrick Schindler,
Groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste

Pour le soutien judiciaire, merci d'envoyer vos chèques à l'ordre de :
« Anars » c/o Librairie Publico,
145 rue Amelot, 75 011 Paris.



Jeudi 19 janvier

Si vis pacem (18 heures) Émission antimilitariste : L'alibi Khadafi pour continuer l'ingérence en Afrique, les campagnes de l'association Survie.

Vendredi 20 janvier

Sortir du colonialisme (16 heures) Décolonisation : La Kanaky, une lutte des classes pour l'indépendance, avec Mina, représentante des étudiantes kanaks en France, et Rock Hoacas de l'USTKE.

Samedi 21 janvier

Chronique syndicale (11 h 30) *La démocratie anesthésiée* avec Bernard Vasseur puis *Dans le Monde une classe en lutte*.

Chroniques rebelles (13 h 30) Un concert pour le 50^e anniversaire de l'Union pacifiste. Une belle rencontre : Éric Frasiak. Des textes et des musiques... Invités de Serge Utgé-Royo.

Hôtel Paradoxe (23 heures) Poésie sonore, chanson-minute et performance. Spéciale «Croûtes».

Dimanche 22 janvier

Tempête sur les planches (14 heures) Actualité du théâtre. Avec *Écrits et cris*, on vous présente une nouvelle pièce de théâtre sur Louise Michel ! Et avec *Terminus Matsushima*, un regard sur les rapports France-Japon après Fukushima, autant que *Premier Combat*, une adaptation du journal de Jean Moulin. Du pain sur les planches !

Lundi 23 janvier

Trous noirs (16 heures) Depuis la parution de *La vie sexuelle d'Emmanuel Kant*, un public grandissant, dont BHL, s'intéresse à Jean-Baptiste Botul et à ses écrits, contribuant ainsi à répandre le botulisme en philosophie. Le NoDuBo (Noyau dur botulien), Frédéric Pagès, Bertrand Rothé et Jean-Hugues Lime nous en disent plus...

Mardi 24 janvier

Pas de quartiers... (18 heures) L'émission du groupe Louise-Michel fera le point sur la peine de mort avec des militants ad hoc.

Mercredi 25 janvier

Blues en liberté (10 h 30) Willie Dixon, bassiste, parolier, arrangeur.

Femmes libres (18 h 30) Des nouvelles de Tunisie avec Nadia Chaabane, féministe, membre de l'assemblée constituante.

Jeudi 26 janvier

De rimes et de notes (12 heures) Marlène donne Carte blanche à Pierre Margot, qui recevra Claire Guyot et présentera ses invités du lundi 30 janvier au Vingtième Théâtre.

Si vis pacem (18 heures) «Débrédiner» (soigner les maux de tête) avec des libres penseurs non alignés. Invités presentis : Groupe André Lorulot-Commune de Paris et son émission «Jour de lessive anticléricale» du dimanche matin.

Samedi 28 janvier

Polar (19 heures) Invités : Guillaume Brac, réalisateur, pour les courts métrages «Le naufragé» et «Un monde sans femmes»; Pierre Da Silva, coordinateur du dispositif Aide au film court de l'association Cinémas 93; Florence Keller, responsable de la Régie TV câble à l'Agence du court métrage et productrice (Les 3 lignes).

Souscription soutien au Monde libertaire

Une fois par mois, nous publierons la liste des souscripteurs du mois écoulé.

Décembre 2011

Mme C. Camus (84) : 150 €

M. G. Ferrie (34) : 100€

M. O. Fayel (69) : 20 €

M. R. Callemard (22) : 100 €

Mme S. Carrez (internet) : 30 €

M. H. Bruyeres (81) : 300 €

Mme P. Bes (67) : 50 €

M. J. Serrat et Mme F. Crespin (91) : 50 €

M. J. Broga (22) : 70 €

M. E. Bonnet (44) : 40 €

M. R. Care (53) : 50 €

M. J. Grégoire (83) : 100 €
M. J. Rat (86) : 15 €
M. E. Hazard (59) : 18,75 €
Mme P. Le Pallec (internet) : 5 €
M. R. Blachier (internet) : 5 €
TOTAL : 1103,75 €

Merci ! Poursuivons nos efforts pour sauvegarder et consolider l'existence du Monde libertaire ! Faites connaître notre journal autour de vous ! Lisez-le et faites-le lire ! Harcelez votre marchand de journaux pour qu'il l'expose correctement sur ses étalages ! Abonnez-vous, offrez un abonnement afin d'étendre davantage la diffusion des idées libertaires ! Si minime qu'il soit, chaque ruisseau viendra grossir le fleuve anarchiste !

L'administration du Monde libertaire

L'agenda 2012 des Éditions du Monde libertaire est disponible !



Deux couvertures différentes - au choix.

Avec, pour chaque semaine, une citation fleurant bon la révolte et l'amour de la vie !
+ les contacts des groupes et liaisons de la Fédération anarchiste.
Format 21 x 13,5 cm. - 120 p. - 8 euros port compris.
Commandes à adresser aux Éditions du Monde libertaire
145 rue Amélie - 75011 Paris (chèques à l'ordre des Éditions du Monde libertaire).

Du 20 au 25 février

Pau (64)

Journées libertaires de Pau

Lundi 20: 18 h 30. Vernissage de l'exposition « L'élection dont tu es le héros ». Couloir des amphithéâtres de Lettres, universités de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Mardi 21: 18 heures. Projection de film et débat en faculté de Lettres.

Mercredi 22: 18 heures. Conférence sur la terrorisation démocratique par Claude Guillon, auteur de l'ouvrage éponyme. Faculté de lettres (UPPA).

Jeudi 23: 18 heures. Conférence sur la situation des Roms en Europe aujourd'hui par Claire Auzias. Faculté de lettres (UPPA).

Vendredi 24: 21 heures. Concert de soutien aux JL avec Prince Ringard (punk efficace), The Balladurians (punk électro), Eddie & les Chats Teignes (Hillbilly des Coteaux de Gascogne). Maison de l'étudiant (MDE), Campus de l'UPPA.

Samedi 25: 14 heures. Spectacle de magie et manifestation « La grande illusion démocratique ».

16 heures. Conférence et débat sur le thème de la situation et de l'exploitation de la main d'œuvre étrangère en Espagne, animée par des membres de la CNT d'Almeria (Andalousie). Local de la CNT de Pau, Rue JB Carreau.

Toute la semaine lors des Journées libertaires :

« L'élection dont tu es le héros », exposition thématique sur les élections présidentielles à venir. Couloir des amphithéâtres de Lettres, universités de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Femmes tziganes. Exposition Photo d'Éric Roset, au local de la CNT de Pau, coauteur avec Claire Auzias de *Chœur de femmes tziganes* (Egrégories éditions, 2009).

Stand librairie du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) de Marseille. Couloir des amphithéâtres de Lettres, universités de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). journeeslibertairespau.blogspot.com; journeeslibertairespau@gmail.com; cnt64@yahoo.fr

Vendredi 6 janvier

Limoges (87)

18 h 30. Conférence sur Adrien Perrissaguet (1898-1972). Grande figure libertaire de Limoges et de l'exil espagnol en Limousin. Organisée par le Centre international de recherches sur l'anarchisme – Limousin, avec le soutien du groupe libertaire Le cri du peuple. Auditorium BFM, 2, place Aimé-Césaire. Entrée à prix libre. Réservations : cira.limousin@free.fr

Jeudi 19 janvier

Paris XX^e

19 heures. Médias et information. En cette période préélectorale, les médias vont peser sur les débats et les propositions qui seront faites. Table ronde avec Alain Gresh (*Monde diplomatique*), Denis Sieffert (*Politis*), Daniel Mermet (France Inter), Pierre Barbancey (*L'Humanité*), Manuel Domergue (*Alternatives économiques*), Thomas Cantaloube (*Médiapart*), Henri Maler (*Acrimed*). Bibliothèque Marguerite-Duras, 115, rue de Bagnolet. Métro : Porte-de-Bagnolet. Entrée libre et gratuite sur réservation au 01 55 24 49 10.

Vendredi 20 janvier

Paris XI^e

À partir de 19 h 30. Les soirées vidéo de la librairie du Monde libertaire. Projection du film *Antone's. Home of the blues: un homme, un endroit, une légende tous soirs*. Suivie d'une discussion entre fans de blues en partenariat avec l'émission *Blues en liberté*. C'est un film (92 minutes et 53 secondes) sur Antone's, club de blues mythique situé à Austin (Texas), avec en vedettes toute la crème du Chicago blues : Muddy Waters, Jimmy Reed, Otis Rush, Jimmy Rodgers, Buddy Guy, James Cotton, Junior Wells, BB King, Albert Collins, Memphis Slim, Stevie Ray Vaughan et plein d'autres. À la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, métro République, Oberkampf, Filles-du-Calvaire. Entrée libre.

Mardi 24 janvier

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle : les pollutions invisibles. Troisième rencontre/débat : les OGM et leurs pesticides associés. Présentation de Laurent Leguyader, membre de Générations futures, ex-MDRGF, Mouvement pour le droit et le respect des générations futures. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Vendredi 27 janvier

Vannes (56)

20 h 30. Conférence-débat avec Serge Latouche autour de son *Petit traité de la décroissance sereine*. Organisé par l'association écolo Grains de sable (presqu'île de Rhuys) dans le cadre du Forum social local. Amphithéâtre de l'IUT.

Paris XI^e

19 h 30. Les soirées vidéo de la Librairie du Monde libertaire. Projection du film *Sacco et Vanzetti* en partenariat avec l'émission Radio LAP (Lycée autogéré de Paris). 145, rue Amelot, métro République, Oberkampf, Filles-du-Calvaire. Entrée libre.

Samedi 28 janvier

Saint-Jean-du-Gard (30)

19 heures. Soirée avec Charles Reeves et Hsi Hsuan-Wou autour de leur livre *Les mots qui font peur. Vocables à bannir de la Toile en Chine*. La soirée sera conclue par un banquet sinophile. Bibliothèque-infokiosque, 152, Grand-rue. Entrée libre et gratuite.

Rouen (76)

15 heures. Rencontre avec Jean-Pierre Levaray autour de son nouveau livre : *Tu ton patron, saison 2*. Librairie L'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

